

ANNEXE 3 :

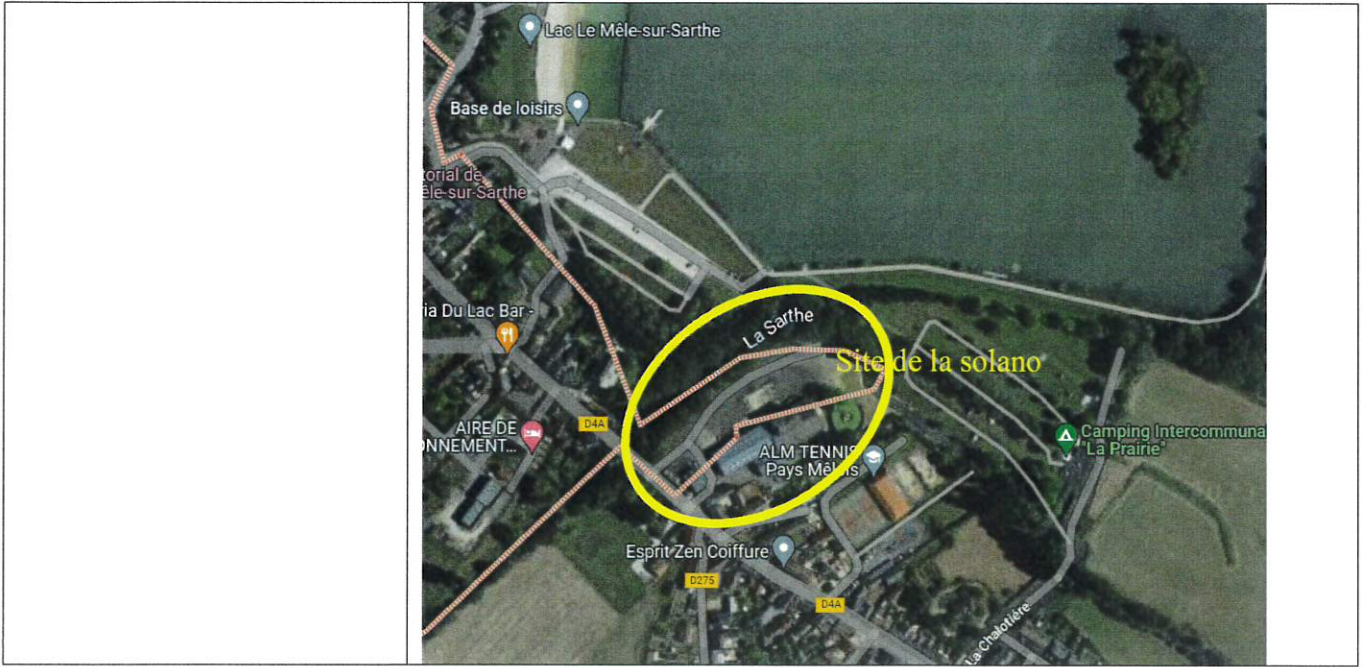
Fiches actions

FICHE ACTION n°1.1 : Création d'un nouveau quartier en Pays Mêlois

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Création d'un nouveau quartier en Pays Mêlois
Action n°	1.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI
Personne contact	Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe occupe des locaux situés dans le même bâtiment que la mairie du Mêle sur Sarthe. Ces locaux nécessitent une réhabilitation, ils sont exigus et non fonctionnels pour accueillir les services de la CC, les élus et le public. De plus, ils ne répondent pas aux normes d'accessibilité.</p> <p>Les élus ont souhaité saisir l'opportunité d'acquérir la friche industrielle de l'ancienne laiterie Solano afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réunir les services techniques de la CC, jusqu'alors répartis sur deux sites, en un seul endroit, -réunir services techniques et administratifs de la CC sur un même site afin de faciliter l'interconnaissance et les échanges entre services, -créer une salle de réunion intercommunale et des espaces de travail pour les élus -pouvoir accueillir les permanences d'organismes extérieurs -réhabiliter un site très minéral qui se dégradait, situé à proximité immédiate du lac du Pays Mêlois et de la rivière Sarthe, pour en faire un lieu de vie en prolongation du cœur de bourg et ouvrant la perspective sur le lac. La troisième tranche de ce projet, qui fait l'objet d'une autre fiche action, aura cette vocation. <p>Les services techniques ont déjà pris possession d'un hangar situé sur le site qu'ils ont aménagé en régie.</p> <p>Ce projet très ambitieux pour le territoire sera réalisé en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaménagement des anciens locaux administratifs pour y aménager la Maison des territoires - création d'une salle de réunion intercommunale et d'espaces de travail pour les élus - renaturation des espaces et aménagement d'une esplanade sports loisirs tourisme. <p>L'appel d'offre pour la démolition de la tour de séchage (dont le désamiantage) est clos et celui pour le réaménagement des anciens bâtiments administratifs a été lancé (aménagement de la Maison de territoire et de la salle de réunion intercommunale).</p>

	<p>Les travaux devraient durer au minimum 18 mois.</p> <p>A terme, la Maison des territoires accueillera les agents administratifs dans des locaux adaptés et l'accueil du public sera également amélioré.</p> <p>Les divers organismes extérieurs qui souhaitent faire des permanences pourront également y être accueillis (Trésor Public, CAF, Mission Locale, OPAH, France Rénov'...).</p> <p>La CC VHS aménagera dans un second temps l'esplanade sports loisirs tourisme, permettant l'ouverture sur le lac et le prolongement de la base de loisirs.</p> <p>Ce site étant générateur de flux, il conviendra de réfléchir à la façon d'irriguer l'espace marchand à partir de cet espace.</p>
Objectif de l'action	<p>Dans le diagnostic, il a été fait mention de la place importante qu'ont les services dans l'attractivité du Mêle : conserver les services administratifs au Mêle (ou proximité immédiate) conforte ce rôle de centralité.</p> <p>Faire des locaux agréables et fonctionnels pour les agents qui partagent pour la plupart leurs bureaux ainsi que pour les usagers, qui bénéficieront d'une accessibilité adaptée, contribue à un meilleur service rendu à la population.</p> <p>Réhabiliter une ancienne friche industrielle qui se serait dégradée au fil du temps et aurait entaché le paysage à proximité immédiate du lac, un des atouts touristiques majeurs du territoire.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Les locaux actuels de la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe sont trop exigus et ne répondent pas à la réglementation d'accessibilité PMR.</p> <p>Aussi, il était nécessaire de trouver un nouveau site pour héberger les services, mais il était important pour les élus de conserver le siège de l'intercommunalité au Mêle sur Sarthe.</p> <p>Le site de l'ancienne laiterie Solano est situé à cheval sur trois communes, dont le Mêle sur Sarthe : la commune conserve donc les services intercommunaux sur son territoire, ce qui contribue à sa fonction de centralité.</p> <p>De plus, lorsque les locaux de la CC VHS seront libérés, la commune a pour projet d'aménager des logements, afin d'augmenter son offre de petits logements, l'offre actuelle ne répondant effectivement pas à la demande.</p>
Partenaires	<p>La CC VHS met en œuvre ce projet en lien étroit avec les maires de communes concernées.</p> <p>Elle est accompagnée d'un maître d'œuvre.</p> <p>Au vu de la proximité de la rivière Sarthe, la fédération de pêche, l'association locale de pêche et le SAGE Sarthe Amont.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Tranche 1 : 1.958.000€ HT</p> <p>Acquisition et frais de notaire : 408.000€</p> <p>Travaux de démolition : 365.000€</p> <p>Travaux d'aménagement des locaux : 1.035.000€</p> <p>Frais de maîtrise d'œuvre et frais annexes : 150.000€</p>

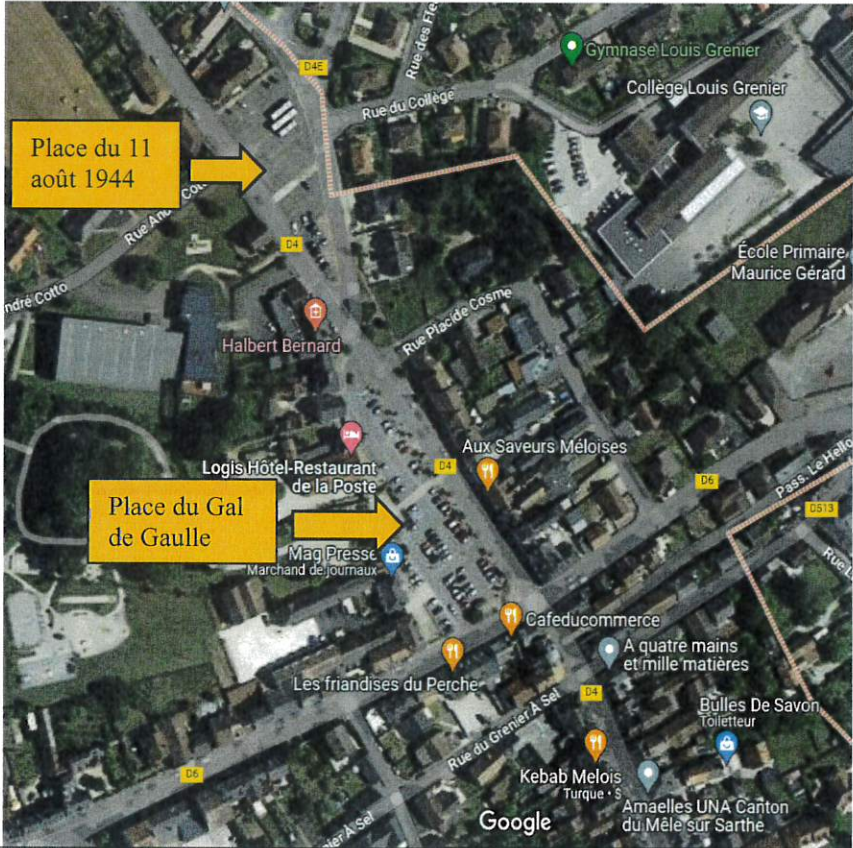
	<p>Tranche 2 : 830.000€HT Travaux : 745.000€ Frais de maîtrise d'œuvre et frais annexes : 85.000€</p> <p>Tranche 3 : Estimatif travaux : 3.632.160€</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p><u>Tranche 1 :</u> Fonds friche : 365.167€ DETR : 600.000€ Appel à projets revitalisation des centres bourg (CD 61) : 427.163€ Fonds vert sollicité : 234.000€ Fonds propres : 331.670€</p> <p><u>Tranche 2 :</u> DETR sollicitée : 447.000€ Fonds propres : 357.600€</p> <p><u>Tranche 3 :</u> FEDER : 2.905.728€ Fonds propres : 726.432€</p>
Calendrier	<p>Tranche 1 et tranche 2 : appel d'offre en cours Choix des entreprises : juin 2023 Début prévisionnel des travaux : septembre 2023 Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois</p> <p>Tranche 3 : en attente des financements</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Fiche action également inscrite dans l'appel à projet revitalisation des centres bourg du conseil départemental de l'Orne.</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre d'études menées : Nombre de sites dépollués : Nombre de m² aménagés :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de sites aménagés : Nombre de bureaux créés :</p>
Annexes	<p>Les permis de construire ont été obtenus en date du 06/08/2021 (un pour le Mêle sur Sarthe et l'autre pour Saint Julien sur Sarthe, voir limite administrative en pointillé rouge et blanc sur la carte)</p>



FICHE ACTION n°1.2 : Repenser l'aménagement de la place du Général de Gaulle

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Repenser l'aménagement de la place du Général de Gaulle pour lui donner une vocation plus conviviale, ainsi que l'aménagement de la place du 11 août
Action n°	1.2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91
Description de l'action	<p>Dans le cadre des réflexions menées lors des ateliers de travail PVD, plusieurs projets à maîtrise d'ouvrage intercommunale ont été intégrés dans le projet de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le projet de réaménagement de la base de loisirs, -Le projet de renaturation de la zone industrielle de Coulonges, -Le projet de création d'un tiers-lieu en centre-ville du Mêle sur Sarthe. <p>Ces projets sont tous articulés autour de la place du Général de Gaulle et de la place du 11 août. Ces places, très minérales et à vocation de parking, sont pourtant au cœur du centre-bourg et méritent de voir leurs usages repensés. Dans le cadre des ateliers de travail menés avec l'appui d'un cabinet d'études missionné par la Banque des Territoires, il est ressorti que ces places ne procurent pas d'expérience, ne servent que de parking mais pas de lieu de vie. De plus, les projets à maîtrise d'ouvrage intercommunale qui vont être menés autour des places pourraient conforter cette vision.</p> <p>La commune a donc réfléchi à un projet qui se veut global, et souhaite mener une étude qui permettra de prendre en compte ses divers aspects, ce qui induit une réalisation en plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaménagement et renaturation des places du Général de Gaulle et du 11 août - requalification des cheminements piétonniers depuis la place vers les différents espaces naturels / espaces verts de la commune afin de faire le lien entre ces espaces, mais également les espaces aménagés par la CC VHS, - prise en compte dans le cadre des réaménagements des problématiques d'écoulement des eaux pluviales. <p>Afin de rédiger le ou les cahiers des charges permettant de prendre en compte l'ensemble des problématiques de ce projet très ambitieux, la commune du Mêle sur Sarthe souhaite un accompagnement de tous les interlocuteurs qui pourraient la conseiller et l'orienter afin qu'aucun aspect ne soit négligé : le Parc Normandie Maine, l'architecte conseil et le paysagiste conseil de l'Etat ont été sollicités pour cet accompagnement.</p> <p>Cette fiche action concerne le réaménagement de la place du Général de Gaulle,</p>

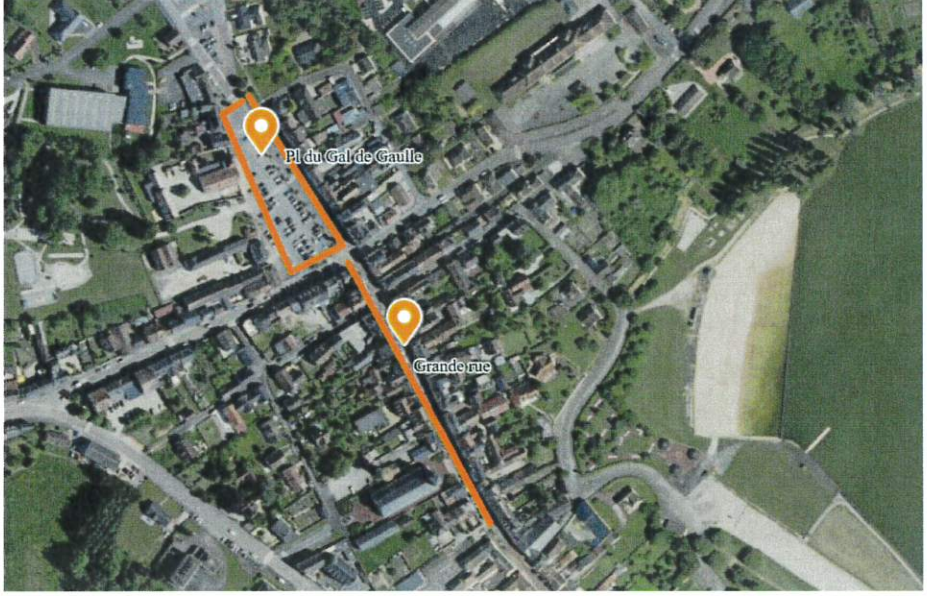
	<p>nécessairement lié au réaménagement de la place du 11 août 1944 de par leur proximité et donc leur complémentarité.</p> <p>Le projet n'est qu'au stade de réflexion à l'heure actuelle car l'étude déterminera l'orientation du projet.</p> <p>Parmi les pistes identifiées, seront nécessairement mis en place la concertation des commerçants qui pourraient s'inquiéter de voir des places de stationnement disparaître et de l'impact des travaux sur leur activité, la communication auprès de la population sur les objectifs à atteindre, et éventuellement de l'urbanisme transitoire, des relevés de stationnement...</p> <p>La place accueille également le marché le mercredi et le samedi matin, ainsi que la plupart des événements qui se déroulent au Mêle (fête de l'écotourisme, fête du terroir, marché de Noël...) dont la traditionnelle foire aux Poulains qui se déroule tous les ans en novembre et qui implique certains aménagements nécessaires pour les barrières et les présentations. Ces contraintes devront être prises en compte.</p> <p>Ce projet reste donc à définir. La première étape consistera en la réalisation d'un plan guide.</p>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer l'usage de la place du Général de Gaulle de simple parking à espace de vie contribuant à l'attractivité de la ville, en lien avec la place du 11 août 1944 - Maintenir le dynamisme de la place centrale et la fréquentation des commerces - Permettre aux usagers de vivre une expérience sur la place et les encourager à y revenir
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La place centrale d'une commune est son cœur de vie, d'autant plus lorsqu'il s'agit de la commune-centre d'une intercommunalité. Travailler sur son dynamisme et ses usages ne peut que conforter la fonction de centralité de la commune.</p>
Partenaires	<p>Pour la rédaction du cahier des charges, la commune a sollicité l'accompagnement du Parc Normandie Maine, ainsi que de l'architecte conseil et le paysagiste conseil de l'Etat.</p> <p>Lorsque l'appel d'offre sera rédigé, un ou plusieurs cabinets d'étude l'accompagneront pour la définition du projet.</p> <p>Lorsque le projet sera défini, la commune sélectionnera un maître d'œuvre pour l'accompagner dans la mise en œuvre du projet.</p> <p>La commune s'entourera de tous les partenaires qui pourront l'accompagner dans la mise en œuvre de ce projet ambitieux.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Les dépenses ne sont à ce stade pas définies</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Les financements mobilisés ne sont à ce stade pas définis mais la commune du Mêle sollicitera l'aide de la Banque des Territoires déléguée au Conseil</p>

	<p>départemental pour la mise en œuvre de l'étude.</p> <p>Pour l'aménagement des places, les financements envisagés sont le Fonds vert et le Plan de résilience de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Une première rencontre a eu lieu le 18 avril avec le Parc Normandie Maine pour faire un état des besoins. Le Parc propose d'accompagner la commune pour l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'établir un plan guide.</p> <p>Il serait un préalable à la mise en perspective de l'ensemble des projet gravitant autour des places, afin de déterminer ensuite un cahier des charges pour une étude de réaménagement tenant compte de l'ensemble des problématiques.</p>
<p>Lien autres programmes et contrats territorialisés</p>	<p>Ce projet sera inscrit dans le futur Contrat de territoire conclu avec le Conseil régional et le Conseil départemental</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre d'études menées :</p> <p>Nombre de partenaires associés :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre de réunions de concertation organisées :</p> <p>Nombre de participants aux réunions :</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation menées :</p>
<p>Annexes</p>	

FICHE ACTION n°1.3 : Stratégie visant à maintenir la pérennité du commerce

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Mise en place d'une stratégie visant à garantir la pérennité du commerce
Action n°	1.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 Claire Morin – Cheffe de projet PVD – pvd@ccvhs.fr - 06 07 09 51 40</p>
Description de l'action	<p>Ce projet a vocation à garantir la pérennité du commerce à travers diverses actions et / ou interventions :</p> <p>-dans le cadre des travaux du PLUI, la commune du Mêle sur Sarthe a bien été confirmée comme centralité de l'intercommunalité. Une attention particulière sera apportée sur la préservation des commerces : la tension sur le logement est telle que le risque est de voir les commerces être transformés en logements, alors que le maintien du commerce est crucial tant pour la commune que pour l'intercommunalité.</p> <p>-dans le cadre du label station verte, la commune du Mêle sur Sarthe organise notamment la fête de l'écotourisme en juin et la fête du terroir en octobre. D'autres animations telles que le marché de Noël, la chasse aux œufs de Pâques... sont organisées par le Comité des fêtes et la commune. Les commerçants et les associations sont associés à ces manifestations, qui ont vocation à faire venir du monde sur la place du Général de Gaulle, avec l'objectif qu'ils consomment dans les commerces autour.</p> <p>-l'union des commerçants (UCIA) a élaboré un programme d'action pour célébrer les 100 ans de l'association en 2020, qui a été repoussé à cause du contexte sanitaire. Des animations auront lieu au cours de l'année 2023. Ce projet a été accompagné par l'OCM du Pays d'Alençon, la mairie du Mêle et la CC VHS, ce qui a permis de mobiliser les fonds européens Leader. Il a permis l'acquisition de stands pliants pour les manifestations, l'achat de polos pour les commerçants adhérents et T shirts qui serviront de lots lors de futures tombolas, de sacs avec le logo de l'UCIA, l'achat de fanions pour identifier les commerçants adhérents et des encarts publicitaires sur le panneau lumineux situé sur la zone artisanale de Saint Julien sur Sarthe. Une prestation de conseils en visuel merchandising sera proposée à 10 adhérents, et la CCI accompagnera 3 commerces sur l'obtention du label Normandie Qualité Tourisme. Enfin, une opération vos achats remboursés va également être menée en septembre.</p> <p>Dans le cadre de la restructuration de l'offre touristique de la CC VHS, l'union des commerçants et les commerçants non adhérents seront associés afin d'étudier en quoi les commerçants peuvent contribuer à capter le potentiel</p>

	<p>touristique (bons d'achat, réductions...) en partenariat avec la collectivité.</p> <p>Enfin, si la place du Général de Gaulle, centralité dans la centralité, fera l'objet d'une attention toute particulière, la vigilance sera également portée sur la Grande rue, qui a perdu de nombreux commerces ces dernières années, et en a vu certains être transformés en logements.</p> <p>L'objet de la fiche action est donc de conforter le dynamisme de la place du Général de Gaulle, d'asseoir la pérennité des commerces qui s'y trouvent, tout en s'appuyant sur la Grande rue, qui relie la place du Général de Gaulle et la base de loisirs, et dont le rôle ne doit pas être négligé. Cette rue devra également faire l'objet d'aménagements incitant le promeneur (habitant, visiteur, touriste) à la remonter jusqu'au centre-ville.</p>
Objectif de l'action	<p>Cette action a vocation à maintenir le dynamisme commercial au Mêle sur Sarthe : le commerce est un enjeu fort pour la fonction de centralité du Mêle, une attention toute particulière y est donc apportée.</p> <p>Il est le cœur de l'activité intercommunale.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Lorsqu'on parle de fonctions de centralité, on pense bien évidemment aux commerces et services. Sans ses commerces, le dynamisme et la fréquentation de la commune s'essouffleront. Garantir la pérennité du commerce permet également de maintenir la population, car beaucoup de personnes vivent au Mêle pour la proximité des commerces et services. C'est un élément indispensable pour conforter le rôle de centralité de la commune.</p>
Partenaires	<p>L'Union des commerçants est un partenaire incontournable de ce projet. Les chambres consulaires seront également associées en amont. Le Comité des fêtes du Mêle sur Sarthe est un acteur indispensable au développement d'animations.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Les dépenses ne sont pas définies car elles dépendront des actions mises en œuvre.</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Les potentiels financeurs seront sollicités en fonction des projets qui pourraient voir le jour.</p>
Calendrier	<p>Cette action est déjà en cours à travers les différentes actions menées et se poursuit au fil de l'eau</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Cette fiche projet a un effet transversal sur l'ensemble du programme PVD.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de réunions de concertation organisées :</p> <p>Nombre de commerces soutenus :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre d'animations organisées :</p> <p>Nombre de participants aux réunions :</p>

	Nombre de participants aux animations :
Annexes	

FICHE ACTION n°1.4 : Veiller au maintien de l'offre médicale

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Veiller au maintien de l'offre médicale
Action n°	1.4
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 ET Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40</p>
Description de l'action	<p>L'offre médicale est une problématique partout en France, et plus particulièrement en milieu rural.</p> <p>La commune du Mêle sur Sarthe a créé en 2007 une maison de santé, qui abrite aujourd'hui 10 praticiens à temps plein ou partiel : deux médecins, un podologue, une diététicienne, un ostéopathe, quatre infirmières, deux kinésithérapeutes.</p> <p>Le conseil départemental de l'Orne a créé le premier centre territorial de santé de l'Orne au Mêle sur Sarthe : la mairie a financé les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, et les praticiens salariés du Conseil départemental viennent y réaliser leurs consultations. Les praticiens présents sont des médecins (2) et prochainement un dentiste.</p> <p>Ces actions ont permis de maintenir une offre médicale sur le territoire pour une population vieillissante et pouvant connaître des problèmes de mobilité.</p> <p>La commune compte également une pharmacie, un cabinet de 2 infirmières et la présence de l'UNA et de l'ADMR.</p> <p>Il convient de noter la présence de l'EHPAD « La résidence fleurie » et de la maison d'accueil « Les Rives du Lac » sur la commune de Coulonges sur Sarthe.</p> <p>Ce projet consiste en une veille sur le maintien de l'offre médicale et un travail avec les partenaires identifiés afin de garantir cette offre, de la conforter, voire de l'améliorer.</p>
Objectif de l'action	<p>Le diagnostic réalisé fait état du vieillissement de la population : cette population a besoin d'une proximité des soins.</p> <p>De plus, avoir une offre de soins permet de maintenir la pharmacie, et assure la présence de structures telles que l'ADMR ou l'UNA, qui sont créatrices d'emploi.</p> <p>L'objectif de cette action est de veiller à maintenir l'offre médicale fragile mais nécessaire sur le territoire, restant à l'écoute des structures qui permettent de la maintenir.</p>

Conséquence sur la fonction de centralité	L'offre de soins, la pharmacie sont des atouts importants pour une commune, et confortent sa fonction de centralité, car c'est bien dans la commune centre qu'on s'attend à trouver ce type de services. Les voir disparaître serait très problématique pour la commune, son rôle de centralité et ses habitants.
Partenaires	Les partenaires sont multiples : l'ARS, le Conseil départemental, la CC VHS, les praticiens de la maison de santé, les infirmières, l'ADMR, l'UNA, l'association qui gère la résidence fleurie et les rives du lac, la pharmacie.
Dépenses prévisionnel/définitif	Ce projet consiste surtout en une veille de la bonne coordination des actions, il n'y a pas de dépenses spécifiques identifiées.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pas de plan de financement établi
Calendrier	Ce projet consiste en une veille continue sur le maintien de l'offre médicale, aucun calendrier n'est défini.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette fiche consiste en une veille.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<u>Indicateurs de suivi</u> : Nombre de structures de soins : Nombre de pharmacies : Nombre d'EHPAD ou maison d'accueil : Nombre de partenaires : <u>Indicateurs d'évaluation</u> : Nombre de réunions organisées : Nombres d'actions mise en place pour le maintien de l'offre médicale :
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°1.5 : Structurer un projet de tiers-lieu

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter Le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Structurer un projet de tiers-lieu « art et culture »
Action n°	1.5
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>Les locaux de l'actuelle médiathèque du Mêle ne correspondent plus aux besoins. Les élus de la CC VHS souhaitent développer une « médiathèque du futur » qui permettrait également le développement d'un tiers-lieu.</p> <p>Afin d'étudier les différentes possibilités, les élus ont visité divers tiers-lieux dans le département ou la région afin de retenir les options qui correspondaient au territoire. Ils ont choisi de donner une orientation « art et culture » à ce futur tiers-lieu.</p> <p>La CC VHS disposant d'une ressource foncière sur le site de la friche Solano, il avait été envisagé d'aménager le tiers-lieu sur ce site. Lorsque l'étude flash sur le réaménagement a été menée, les partenaires qui ont été consultés ont en majeure partie souhaité que la médiathèque reste en cœur de bourg.</p> <p>Aujourd'hui, le site n'a pas encore été retenu et le projet est en attente d'une programmation précise. La partie médiathèque pourrait occuper environ 300m² de surface utile, mais le « bouquet » de service est à définir. Une étude à a fois sur l'émergence, la faisabilité et la programmation pourra être menée, impliquant une dimension intercommunale. Un comité de pilotage sera mis en place dans cette phase d'émergence.</p> <p>Le projet sera complémentaire à deux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La « Maison des initiatives et des solidarités », portée par la commune du Mêle sur Sarthe, qui propose des ateliers et animations sur divers thèmes aux habitants de la commune mais également à des personnes extérieures. L'objet de ce lieu est de créer du lien entre les personnes et rompre l'isolement. - Le projet de guinguette, projet d'initiative privée, qui sera situé à l'entrée du lac et dont la finalité est plutôt festive et conviviale.
Objectif de l'action	Créer un lieu d'animation du territoire, à vocation culturelle, accueillant la « médiathèque du futur »

	<p>Permettre l'accueil de services de proximité à destination des habitants</p> <p>Permettre aux associations et habitants de se rencontrer dans un lieu dédié, encourager la participation citoyenne dans le développement des projets</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Le tiers-lieu, par sa localisation en plein cœur du Mêle, contribue au dynamisme et à l'animation du centre-bourg.
Partenaires	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe, mairie du Mêle sur sarthe, acteurs et associations du territoire, banque des territoires...
Dépenses prévisionnelles/définitives	Etude émergence (besoins du territoire, définition des communautés et bouquet de service), faisabilité et programmation : environ 20 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Etude : Région, Banque des Territoires</p> <p>Travaux : Région, Département</p>
Calendrier	A définir
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Ce projet sera inscrit dans le futur Contrat de territoire conclu avec le Conseil régional et le Conseil départemental</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre d'études menées :</p> <p>Nombre de partenaires associés :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre de services créés :</p> <p>Nombre d'utilisateurs :</p> <p>Nombre de partenaires :</p>
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°1.6 : Renaturation de la zone industrielle de Coulonges sur Sarthe

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Renaturation de la zone industrielle de Coulonges sur Sarthe
Action n°	1.6
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>Cette zone à vocation industrielle et artisanale est la plus ancienne située sur l'intercommunalité. La CC VHS, compétente en matière de développement économique, a repris la gestion de cette dernière il y a seulement quelques années.</p> <p>Le souhait des élus était de réfléchir au devenir de cette zone de manière globale et respectueuse de l'environnement.</p> <p>Une première étude sur la gestion des eaux pluviales a été menée mais elle ne donnait pas satisfaction car elle était une simple réponse technique et ne prenait nullement en compte le volet environnemental.</p> <p>Aussi, les élus ont souhaité inscrire ce projet dans le contrat de transition écologique dès la genèse de ce contrat afin de mener une étude de renaturation sur cet espace, en vue de répondre à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prendre en compte le contexte particulier de cet espace à vocation économique mais proche des habitations et des services et traversé par la voie verte, artère majeure du développement touristique de notre intercommunalité (Véloscénie), -Solutionner les problèmes de gestion des eaux pluviales mais dans le respect de l'environnement, -Aménager l'espace en friche (ancien délaissé SNCF) en friche longeant la voie verte -Créer un espace de stationnement s'intégrant dans l'environnement pour désengorger le centre bourg du Mêle et l'accès aux équipements publics proche de la ZI : gymnase, collège et école publique M Gérard. <p>La CC VHS s'est rapprochée de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) afin qu'une étude soit réalisée. Cette étude réalisée par le bureau d'étude ZEPPELIN missionné par l'EPFN a permis de créer des scénarii et de mettre en avant les potentialités de ce site.</p> <p>La CC VHS cherche actuellement les financements pour démarrer le projet.</p>
Objectif de l'action	<p>Ce projet a plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réponse adéquate aux problèmes d'inondation, -aménagement paysager et respect de la continuité écologique,

	<p>-création de chemins doux et création d'une aire de stationnement structurée par le végétal et moins minérale</p> <p>-extension de la zone artisanale pour répondre à la demande locale</p> <p>=>le tout permettant de créer un ensemble cohérent et fonctionnel au service de tous.</p> <p>Il est également envisagé la réduction des emprises et rayons de giration sur la partie restant à vocation économique pour un aménagement cohérent des espaces publics.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet structurant porté par l'intercommunalité a pour vocation de renforcer le rôle de centralité de la partie agglomérée du secteur mêlois et plus particulièrement la commune du Mêle, lauréate Petites Villes de Demain. Cette opération est inscrite dans les orientations stratégiques du Contrat de Relance et de Transition Écologique.
Partenaires	Les partenaires sont la CC VHS, les entreprises de la zone industrielle, les communes de Coulonges sur Sarthe et du Mêle sur Sarthe. Le Parc Normandie Maine pourra être sollicité pour un accompagnement sur les zones humides et la perméabilité des zones de stationnement
Dépenses prévisionnel/définitif	Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes : Travaux et maîtrise d'œuvre : 1.889.032€ Etudes et divers : 77.300€ Total :1.966.332€
Plan de financement prévisionnel / définitif	Les subventions sollicitées pour le moment sont : Fonds FEDER et fonds vert (en attente de réponse) Des subventions seront sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et éventuellement du contrat de territoire Vente terrain : 48.000€ Fonds propres : 20%
Calendrier	Etudes préalables et choix maître d'œuvre : 1er trimestre 2024 Début des travaux : juin 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Ce projet a fait l'objet d'une réponse à l'appel à projet FEDER « Aménagement et requalification d'espaces publics urbains » Il sera inscrit dans le futur Contrat de territoire conclu avec le Conseil régional et le Conseil départemental. La fiche action est inscrite dans le CRTE

<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Espaces aménagés :</p> <p>Points problématiques de gestion des eaux pluviales traités :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Surface renaturée :</p> <p>Problématiques d'inondation solutionnées :</p>
<p>Annexes</p>	<p>Un permis d'aménager sera sollicité.</p> <p style="text-align: center;">Zone industrielle de Coulonges sur Sarthe 61 170</p> <div style="text-align: center;">   </div>

FICHE ACTION n°1.7 : Renforcer la nature en ville

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Renforcer la nature en ville
Action n°	1.7
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe Didier Prunier – Responsable des services techniques mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91
Description de l'action	<p>La commune du Mêle sur Sarthe s'est portée candidate pour participer à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) du territoire, en partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR) Normandie Maine. Elle a été retenue et depuis bientôt deux ans, des actions sont menées sur la commune : inventaire du patrimoine naturel (faune/flore/milieus naturels), animations de sensibilisation à la biodiversité auprès de divers publics (scolaires, grand public, professionnels), et transmission des données dans le cadre de l'élaboration du PLUI.</p> <p>Un projet de circuit pédagogique dans la commune et autour du lac avec une identification des éléments remarquables est en cours de création.</p> <p>L'intérêt de la commune pour la nature est d'autant plus fort que la commune est entourée de nombreux espaces naturels (lac, forêts, prairies...). Grâce à l'expérimentation menée dans le cadre de l'ABC, les élus ont pu constater que les habitants s'intéressent à la nature et s'impliquent dans les projets menés.</p> <p>Les élus souhaitent accentuer la valorisation des espaces naturels jardins, jardins ouvriers ou partagés, nature en ville, lac...), du label Villes et Villages Fleuris (adaptation au changement climatique, approvisionnement local) en associant la population aux actions qu'elle souhaite mener : cette association comprend la concertation, la conception et la réalisation des projets imaginés.</p> <p>De plus, il existe sur le territoire de la commune des petites « dents creuses » pour lesquelles la commune souhaite associer les habitants à la réflexion sur leur aménagement.</p> <p>Enfin, en complément de l'amélioration de la qualité des circulations entre la place du Général de Gaulle et la base de loisirs, mais également de la mise en valeur de la Grande rue, les élus souhaitent associer les habitants à l'aménagement et au verdissement de la Grande rue.</p>
Objectif de l'action	<p>S'appuyer sur les actions menées et les productions réalisées dans le cadre de l'ABC du territoire pour poursuivre les actions d'animation</p> <p>Redonner une place plus importante à la nature en ville</p> <p>Impliquer les habitants dans l'élaboration, la conception et la réalisation de</p>

	<p>projets liés à la nature en ville Amener des personnes qui n'osent pas participer à la vie communale à s'impliquer à travers des projets accessibles (pas de compétence particulière requise)</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Renforcer la place de la nature en ville contribue à améliorer le cadre de vie, d'un point de vue esthétique mais également écologique, ainsi que du point de vue de la santé (ilots de chaleur, qualité de l'air, bien-être...) Cette action permet d'embellir la commune et d'améliorer son image, et par conséquent de la renforcer dans sa fonction de centralité. Ces actions d'animation et de participation citoyenne sont des facteurs d'attractivité et d'inclusivité pour les habitants.</p>
Partenaires	<p>Le PNR Normandie Maine jusqu'à la fin de l'ABC et au-delà, les habitants, les services techniques, les enfants des écoles, du CLSH et du Centre de plein air du Pays Mélois.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Les dépenses prévisionnelles ne sont pas connues, car elles dépendront des projets qui seront développés.</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Les financements potentiels ne sont pas connus, car ils dépendront des projets qui seront développés.</p>
Calendrier	<p>Le projet sera mis en œuvre dès que possible (premières réunions de concertation à prévoir)</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Ce projet s'inscrit dans la poursuite de l'ABC du territoire, ainsi que dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de réunions d'information et / ou de concertation organisées : Nombre de dents creuses identifiées : Nombre de chantiers participatifs organisés : Implication des services techniques (nombre de préparation / encadrement de chantiers, nombre de formations liées) :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre de participants aux réunions : Nombre de participants à la mise en œuvre des projets : Nombre de projets réalisés : Nombre de circuit réalisé dans la commune :</p>
Annexes	<p>Sans objet</p>

FICHE ACTION n°1.8 : Maison des initiatives et des solidarités

Orientation stratégique (et n°)	1 - Conforter le Mêle comme un espace de vie convivial et attractif
Action nom	Structuration de la maison des initiatives et des solidarités
Action n°	1.8
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Nadège LECLERE mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91</p>
Description de l'action	<p>La médiathèque du Mêle, gérée par la CC VHS, occupe actuellement des locaux mis à disposition par la commune du Mêle sur Sarthe mais devrait, à termes, déménager.</p> <p>La commune souhaite investir les lieux afin d'y créer la Maison des initiatives et des Solidarités.</p> <p>Dans l'attente, la commune du Mêle sur Sarthe a investi les locaux de l'ancien centre de tri de la Poste, en cœur de bourg. Des travaux de réaménagement y avaient effectivement été réalisés afin d'accueillir de façon provisoire le centre territorial de santé. Ils sont donc adaptés pour la mise en place d'activités variées. Cependant, il peut arriver, pour certaines activités, que les animations soient réalisées sur des sites extérieurs (par exemple la danse).</p> <p>Ces activités sont mises en place à l'initiative de la commune ou en partenariat avec des structures associatives ou des acteurs publics et privés du territoire (ASEPT Normandie, CAF...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - café intergénérationnel contre l'isolement des personnes âgées, - partage d'un repas durable, participatif, confectionné par les habitants, cuisine et diététique, - rencontre avec les habitants du village, - pratique du yoga - atelier de réparation de vélo - cours de langue - développement de la créativité (atelier arts plastique, mosaïque, etc...) - ateliers numériques - massages bébé - conférences - danse de salon - ... <p>Afin de déterminer le contenu des ateliers, des questionnaires ont été remis aux personnes âgées et aux bénéficiaires de la banque alimentaire, afin de connaître leurs besoins et les thématiques qu'ils</p>

	<p>souhaitaient voir abordées.</p> <p>A la fin de chaque atelier, un questionnaire est également remis pour connaître les ressentis des participants et adapter les futurs ateliers.</p> <p>En parallèle, un diagnostic social territorial va être établi par des stagiaires afin de préciser les attendus et besoins de la population, et ainsi définir les contours des animations proposées au sein de la Maison des initiatives et des solidarités.</p>
Objectif de l'action	<p>Le diagnostic de territoire a mis en avant le fait que la population est vieillissante ; les retours des questionnaires adressés aux personnes âgées ont montré qu'il y avait une demande sur des actions de prévention et des activités.</p> <p>L'objectif de ce projet est de répondre aux problématiques d'inclusion sociale, d'entraide, de susciter le partage d'expériences et d'idées. Il a également pour but de créer des liens entre personnes, préserver l'autonomie, promouvoir la prévention santé, favoriser l'emploi, accompagner les aidants, développer la vie sociale et citoyenne, et soutenir le handicap.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La commune du Mêle, en tant que centralité, bénéficie de nombreux services à la population et de commerces, qui attirent les personnes âgées. La mise en place d'activités leur permet de rompre l'isolement auquel elles peuvent faire face.</p> <p>Une vie sociale active est essentielle au bien-être et au bien-vivre, tout en impliquant les associations locales afin d'optimiser le fonctionnement des actions collectives.</p>
Partenaires	<p>La commune travaille déjà en partenariat avec les associations et partenaires publics et privés suivant : ASEPT Normandie, CAF, Conseil départemental de l'Orne</p> <p>Des étudiantes de la Croix rouge vont venir réaliser le diagnostic au cours d'un stage de six semaines.</p> <p>Le projet doit encore être structuré dans les prochains mois.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Aujourd'hui, il n'y a pas de ligne budgétaire dédiée.</p> <p>La structuration du projet permettra de prévoir les ateliers et les dépenses par anticipation, et donc de mobiliser des crédits au budget au moment de son élaboration.</p> <p>Lorsque les locaux de l'actuelle médiathèque seront libérés, de potentiels travaux d'aménagement seront à prévoir.</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>La structuration du projet, et la création d'un programme annuel d'ateliers et d'animations permettra d'établir un budget prévisionnel qui permettra de solliciter les financeurs potentiels selon le type d'actions.</p>

	Lorsque les éventuels travaux d'aménagement de l'actuelle médiathèque seront connus, des financements pourront également être sollicités.
Calendrier	Des ateliers ont déjà été réalisés et des actions sont programmées jusqu'au mois de décembre
Lien autres programmes et contrats territorialisés	La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<u>Indicateurs de suivi</u> : Nombre d'ateliers organisés : Nombre de thématiques abordées : <u>Indicateurs d'évaluation</u> : Nombre de participants aux ateliers : Nombre d'ateliers organisés par la commune : Nombre d'ateliers organisés par des structure associatives : Nombre d'ateliers organisés par des partenaires publics ou privés :
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°2.1 : Mise en place d'une stratégie de redéploiement de l'habitat

Orientation stratégique (et n°)	2 - Densifier la ville en y redéveloppant du logement pour renforcer sa dimension de centralité et de polarité
Action nom	Mise en place d'une stratégie de redéploiement de l'habitat : identification des zones, ciblage d'une offre de logement dense et qualitatif
Action n°	2.1.
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40 ET Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91
Description de l'action	<p>Le développement de l'habitat au sein du territoire s'est plutôt réalisé en périphérie, provoquant à la fois un étalement urbain et une stagnation de la population du Mêle. Pour inverser cette tendance, il est proposé de développer de nouvelles opportunités immobilières répondant à la fois aux besoins des publics et du territoire.</p> <p>Pour ce faire, une réflexion globale sur les futures opérations d'aménagement devra être menée, afin de prioriser les projets et permettre un parcours résidentiel à l'échelle intercommunale et des espaces habitats qualitatifs (communaux et intercommunaux).</p> <p>Cette réflexion sera nécessairement faite dans le cadre des travaux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal car les futures opérations d'aménagement devront s'y inscrire.</p> <p>Un programme d'actions devra être défini. Les grandes séquences du projet sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs zones en centre-ville ont été identifiées comme pouvant donner lieu à des opérations d'aménagement habitat (voir carte). Elles sont toutes en maîtrise foncière communal ou intercommunale. <p>A partir de ces potentiels, il s'agit d'identifier et choisir une première zone aménageable. L'objectif est d'attirer en priorité de nouvelles familles ou des primo-accédants, mais aussi de</p>

	<p> privilégier la densification dans un contexte de raréfaction du foncier (loi ZAN : Zéro Articulation Nette), donc de limiter l'étalement par du pavillonnaire. </p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer une étude de programmation pour identifier les besoins locaux en termes de logements, et les possibilités immobilières - Retranscription de cette étude et de la stratégie de la collectivité au niveau réglementaire, par la création d'une OAP dans le PLUI, voire une modification du PLUI si besoin - Recherche d'un opérateur-aménageur, avec une attention au maintien d'une offre de qualité pour les segments ciblés. <p> Typologie de logement souhaitée : </p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat individuel dense (maisons en bande et à étage), petit collectif ou produits innovants et développement des espaces partagés, - Une attention particulière est souhaitée envers les besoins en termes de logement des seniors, - Il est prévu d'étudier l'opportunité d'orienter ce projet vers des produits immobiliers innovants (habitat participatif, intergénérationnel...). <p> Deux autres opérations sont prévues : </p> <ul style="list-style-type: none"> - Un quartier à Saint Julien sur Sarthe, à maîtrise d'ouvrage intercommunale, pour lequel un permis d'aménager a été obtenu - Un quartier à Coulonges sur Sarthe, à maîtrise d'ouvrage communale, pour lequel un certificat d'urbanisme a été obtenu. <p> Une attention particulière sera portée lors de la rédaction des règlements de lotissements afin que les espaces créés soient qualitatifs et vertueux énergétiquement et environnementalement parlant (et notamment en termes de consommation foncière). </p>
<p>Objectif de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir une nouvelle offre de logement qualitative au centre de l'agglomération mêloise - Renforcer la dimension de centralité et de polarité de la ville en la densifiant - Garder une maîtrise sur la nouvelle offre de logement construite - Permettre un parcours résidentiel en proposant une offre diversifiée de logements, adaptée à toutes les étapes de la vie
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p> Ce projet contribue directement à la densification du cœur de l'agglomération mêloise. </p> <p> Il prévoit d'occuper un creux dans la trame urbaine (dent creuse), et amènerait de nouveaux résidents dans le centre-bourg, susceptibles de fréquenter ses commerces et services. </p> <p> Il prévoit également de mettre en place une stratégie globale de déploiement réfléchi de l'habitat dans le cadre de l'élaboration du PLUI et de la loi ZAN. </p>

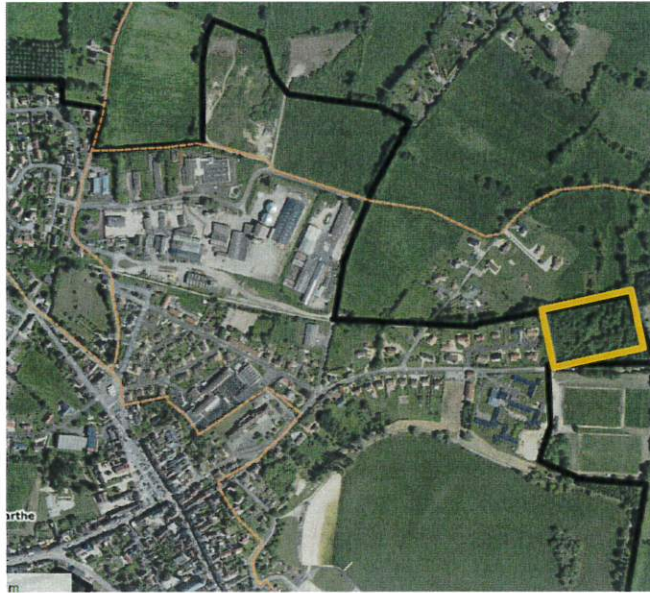
Partenaires	La CC VHS et les communes travaillent déjà ensemble dans le cadre des travaux du PLUI. La prochaine étape consistera en l'identification d'une ou plusieurs zones à aménager pouvant faire l'objet d'une opération et le lancement d'une étude de programmation
Dépenses prévisionnel/définitif	L'étude de programmation, à faire réaliser par une agence spécialisée, coûterait entre 10 et 15 000€ HT.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pas encore défini
Calendrier	Les travaux du PLUI devraient se terminer en 2025.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette fiche action est nécessairement liée aux travaux en cours du PLUI, qui permettra de fixer les règles permettant sa bonne mise en œuvre
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre de sites identifiés : Nombre d'études : <u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de sites aménagés : Nombre de logements créés : Surface artificialisée :

Annexes Carte des opportunités d'opération habitat repérées au Mêle sur Sarthe



Espaces habitat envisagés en proximité immédiate du Mêle sur Sarthe :

Coulonges sur sarthe :



Saint Julien sur Sarthe



FICHE ACTION n°2.2 : Requalification de l'habitat

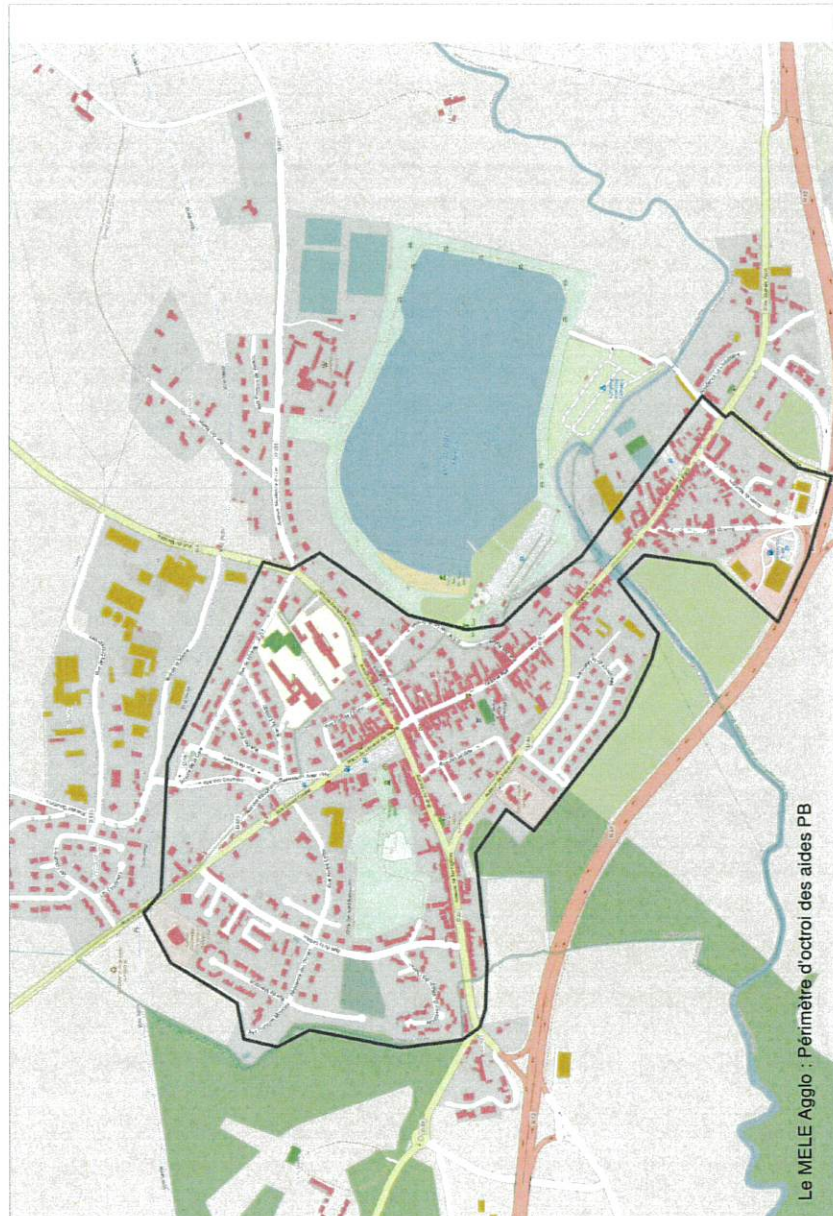
Orientation stratégique (et n°)	2 - Densifier la ville en y redéveloppant du logement pour renforcer sa dimension de centralité et de polarité
Action nom	Requalification de l'habitat : poursuite de l'OPAH et veille sur l'habitat vacant
Action n°	2.2
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40 ET Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Karine Brindley - mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 Claire MORIN, Cheffe de projet PVD - pvd@ccvhs.fr – 06 07 09 51 40</p>
Description de l'action	<p>La CC VHS mène depuis de nombreuses années des opérations visant à améliorer l'habitat. La dernière Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) s'est terminée en décembre 2022.</p> <p>L'étude pré-opérationnelle de configuration de la future OPAH a permis de confirmer la nécessité de poursuivre les actions déjà menées. La CC VHS a identifié la future interdiction de location, pour les propriétaires bailleurs de logements classés en étiquette G (puis F et E), comme un risque très élevé de voir les logements concernés être retirés du marché, ce qui aurait pour conséquence la perte de logements et donc d'habitants pour la collectivité.</p> <p>Les élus ont donc souhaité axer les aides de la collectivité sur l'amélioration énergétique des logements, en instaurant une prime énergie. Les aides sont fléchées à la fois sur les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants.</p> <p>La future OPAH sera mise en place pour une durée de 5 années. Le Comité de pilotage réunira l'ensemble des acteurs (DDT – Service habitat, Conseil départemental de l'Orne, ARS, DREAL, UDAP, CAUE, ADIL, Espace Conseil France Renov', Parc Normandie Maine, élus CC VHS) et se réunira tous les semestres pour faire un point sur l'avancement de l'OPAH.</p> <p>Il convient de noter que l'Eglise du Mêle sur Sarthe est inscrite aux monuments historiques. De plus, de nombreux bâtiments sont anciens, et la rénovation énergétique peut-être compliquée (pièces trop petites pour isoler à l'intérieur, architecture et matériaux de construction non adaptés à une isolation par l'extérieur). Un diagnostic global est souhaitable avant toute intervention sur ce bâti.</p>

	<p>En parallèle, la commune du Mêle sur Sarthe poursuivra la veille déjà mise en place sur le logement vacant.</p> <p>En 2022, en prenant les données LOVAC, un point a été fait sur site des logements vacants : finalement, le taux de vacance en logement au Mêle sur Sarthe est beaucoup plus bas que les chiffres ne le laissaient penser. Les élus continueront néanmoins à être vigilant sur ce sujet, mais la problématique au Mêle sur Sarthe est plus de se loger que de résorber les logements vacants, qui sont rares.</p> <p>Il est envisagé d'élargir la vérification des données sur les logements situés dans le périmètre ORT, notamment à Saint Julien sur Sarthe.</p>
Objectif de l'action	<p>L'offre de logements sur la commune du Mêle sur Sarthe est limitée du fait de la surface de la commune. Peu de logements sont vacants et il est nécessaire de concentrer les efforts sur les logements concernés. L'OPAH de la CC VHS répond à cette problématique.</p> <p>Objectif général de l'OPAH : améliorer le parc de logements privés</p> <p>Objectif 1 : traiter prioritairement les situations d'inconfort et de mal logement</p> <p>Objectif 2 : lutter contre la précarité énergétique et améliorer le confort thermique des logements</p> <p>Objectif 3 : adapter les logements au vieillissement et au handicap pour favoriser le maintien à domicile</p> <p>Objectif 4 : développer et améliorer l'offre de logements locatifs abordables</p> <p>Objectif 5 : lutter contre la vacance</p> <p>Objectif 6 : contribuer à la préservation de l'identité architectural et patrimoniale du territoire</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>En tant que pôle de proximité, la commune du Mêle sur Sarthe permet aux propriétaires bailleurs d'un bien situé sur le périmètre défini dans la convention ANAH de bénéficier d'aides.</p> <p>De plus, afin de renforcer l'offre locative dans les centres, en l'occurrence au Mêle sur Sarthe pour la CC VHS, subventionne l'accompagnement des propriétaires bailleurs d'un bien situé sur le périmètre défini dans la convention ANAH.</p>
Partenaires	<p>La CC VHS porte l'OPAH.</p> <p>Elle conventionne avec l'ANAH et le Conseil départemental de l'Orne.</p> <p>Elle missionne un prestataire pour animer l'OPAH (rencontre avec les bénéficiaires potentiels lors des permanences et / ou sur place, conseil sur les travaux à entreprendre, accompagnement de la demande de subvention à la demande de paiement).</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Le marché pour recruter le prestataire sera lancé au printemps 2023.</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>L'ANAH finance l'animation de l'OPAH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35% des dépenses de la part fixe de l'opérateur (permanences, accueil téléphonique, conseil, appui au montage des demandes)

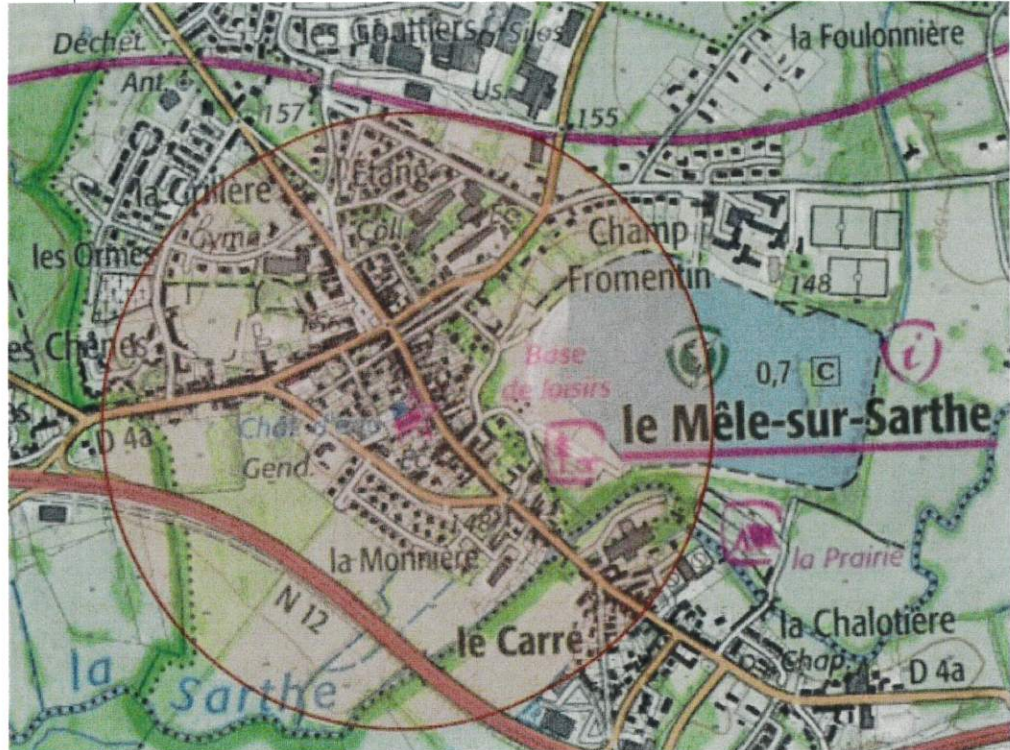
	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité des montants forfaitaires par dossier selon le type de dossier accompagné : <ul style="list-style-type: none"> - travaux lourds: 840€ - sécurité / salubrité, moyennement dégradé, autonomie : 300€ - énergie : 600€ <p>Le conseil départemental de l'Orne finance l'ingénierie à hauteur de 30% les trois premières années puis 25% la quatrième année.</p> <p>L'Anah effectue un écrêtement en tenant compte des subventions versées par le conseil départemental.</p> <p>L'ANAH finance l'étude pré-opérationnelle pour la future OPAH à hauteur de 50%.</p>
Calendrier	Démarrage prévisionnel (en attente de validation de la convention ANAH par les services de l'ANAH et du Conseil départemental de l'Orne) : septembre 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette fiche action est une émanation de l'OPAH de la CC VHS. La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de permanences mensuelles :</p> <p>Crédits réservés par l'ANAH :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre de contacts :</p> <p>Nombre de logements de propriétaires occupants aidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -travaux lourds : -autonomie : -sécurité / salubrité : -énergie : <p>Nombre de logements de propriétaires bailleurs aidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -travaux lourds : -moyennement dégradé -autonomie : -énergie : <p>Montant total des aides allouées :</p> <p>Nombre d'actions de communication :</p>

Annexes

Périmètre du Mêle sur Sarthe définissant les logements dont les propriétaires bailleurs peuvent être accompagnés :



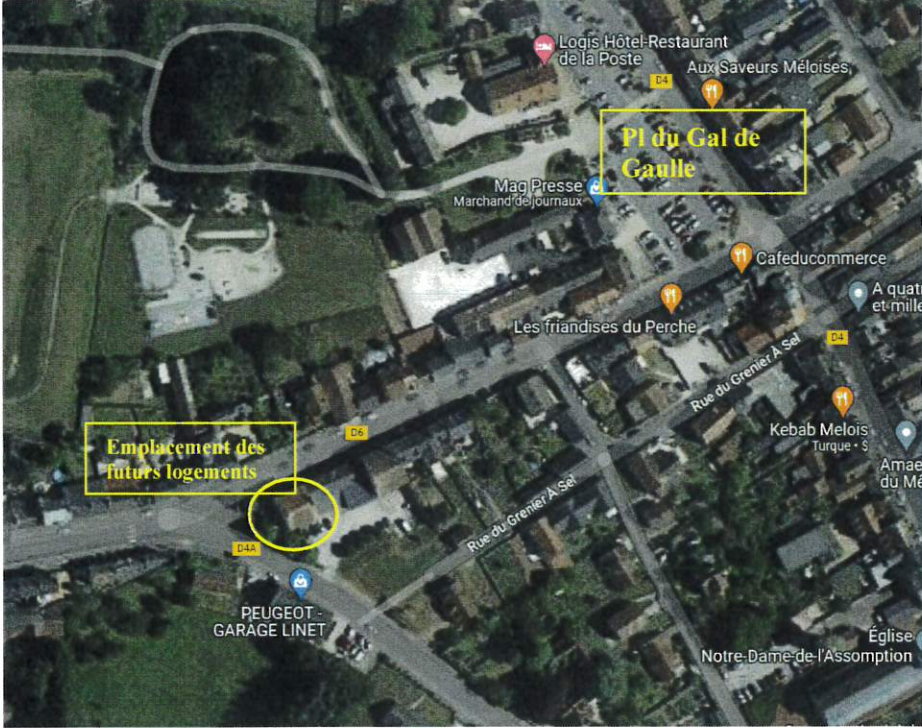
Périmètre de protection des monuments historiques autour de l'église



FICHE ACTION n°2.3 : Création de logements communaux

Orientation stratégique (et n°)	2 - Densifier la ville en y redéveloppant du logement pour renforcer sa dimension de centralité et de polarité
Action nom	Réhabilitation d'un bâtiment communal et création de logements communaux
Action n°	2.3
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Commune du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Jean-Marie Bouchet – Adjoint mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91
Description de l'action	<p>La commune du Mêle sur Sarthe, qui s'étend sur seulement 62 hectares, ne compte que 659 habitants (population municipale sans double compte). La population est passée de 776 habitants en 1968 à 659 habitants en 2020. Si l'on poursuit de façon linéaire cette évolution, le nombre d'habitants en 2030 serait de 584. Sa population est vieillissante avec un indice de vieillissement de 128,7. Du fait de sa surface réduite, le territoire communal est très urbanisé avec un habitat de maisons sur plusieurs niveaux qui peuvent être découpés en appartements, et quelques zones pavillonnaires. Sur les 458 résidences que comptait le Mêle sur Sarthe en 2017, 81 % étaient des domiciliations principales, 27.1 % des appartements. Les résidences principales sont pour 54% en location et sont majoritairement dédiées aux familles avec seulement 16 % des logements de 1 à 2 pièces. Les logements sociaux (type HLM) représentent 24% des résidences principales. Ces résidences principales sont majoritairement des constructions anciennes car seulement 15% d'entre elles ont été construites après 1991.</p> <p>L'offre des logements sociaux est très majoritairement détenue par des bailleurs sociaux qui offrent du locatif sous forme de maisons ou appartements accueillant des familles. D'autre part, la municipalité, par la mise à disposition de terrain ou de bâtiments, a contribué à la réalisation de quatre maisons domotiques à destination de personnes âgées via un bailleur social et a permis à la communauté de communes de la Vallée de la haute Sarthe de créer une maison des apprentis en plein cœur du village (ouverture à l'automne 2022).</p> <p>L'offre de logements locatifs de qualité pour des jeunes couples est très réduite, ainsi la création de 3 appartements permettra d'attirer une population de jeunes actifs et de combler une partie de ce déficit.</p> <p>La CC VHS va, aux portes de l'agglomération Méloise, réinvestir un site industriel en déshérence, avec l'implantation de ses services administratifs et techniques. Ainsi, elle libérera le centre administratif qui appartient à la commune du Mêle sur Sarthe.</p> <p>Ce projet était initialement prévu au cours du dernier trimestre 2021, mais les travaux du nouveau centre administratif ont été repoussés en raison du contexte sanitaire. Ils devraient débuter à l'automne 2023.</p> <p>L'espace libéré est de 162 M², sur 3 niveaux. Le rez-de-chaussée, dans la continuité des locaux de la mairie, va être conservé en partie par celle-ci :</p>

	<p>conservation d'un bureau et aménagement de la salle d'archives qui était au dernier niveau. La seconde partie sera consacrée à l'entrée et l'accès aux étages qui seront aménagés en logements.</p> <p>Les travaux de réhabilitation et de rénovation concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'une entrée indépendante, - le changement de l'escalier donnant accès aux étages - rénovation de la menuiserie (création de cloisons et de portes intérieures) et de l'isolation phonique et thermique - changement des fenêtres - rénovation de l'électricité, de la plomberie pour les sanitaires et le chauffage, de la peinture, carrelage, faïence, sol souple, équipements sanitaires. - réfection de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques.
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -proposer une offre de petits logements adaptés aux jeunes couples actifs -densifier la ville pour asseoir son rôle de centralité
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La volonté des élus est de conforter la centralité du Mêle sur Sarthe qui doit rester le maillon essentiel de la structuration territoriale de l'intercommunalité. Cette action renforce la fonction de centralité du Mêle sur Sarthe car elle permet de créer des logements et donc d'augmenter la population de la commune, dont la perte d'habitant est une des problématiques les plus importantes, et qui fragilise son statut de centralité.</p> <p>En ciblant une population jeune, la commune souhaite permettre à cette tranche d'âge de venir vivre en centre-ville, en lui offrant l'accès à un habitat récent et à loyer modéré.</p>
Partenaires	<p>La commune du Mêle sur Sarthe est maître d'ouvrage.</p> <p>Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	Estimatif des travaux : 338.312,50 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>DSIL relance : 110.000€</p> <p>DETR : 100.000€</p> <p>Fonds propres :</p>
Calendrier	<p>Libération des locaux administratif par le CC : Printemps 2025</p> <p>Début des travaux : dès la libération des locaux</p> <p>Durée estimative des travaux :</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Fiche action également inscrite dans l'appel à projet revitalisation des centres bourg du conseil départemental de l'Orne.</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Surface réhabilitée :</p> <p>Nombre de logements créés :</p> <p>Nombre de panneaux photovoltaïques installés :</p> <p>Surface de panneaux photovoltaïques :</p>

	<p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de locataires : Production des panneaux photovoltaïques :</p>
Annexes	<p>Une autorisation de travaux sera sollicitée</p>  <p>The image is an aerial photograph of a town area. A yellow box in the upper right quadrant is labeled 'PI du Gal de Gaulle'. A yellow box in the lower left quadrant is labeled 'Emplacement des futurs logements'. Other labels on the map include 'Logis Hôtel-Restaurant de la Poste', 'Aux Saveurs Méloises', 'Mag Presse Marchand de journaux', 'Café du commerce', 'Les friandises du Perche', 'Rue du Grenier à Sel', 'Kebab Melois Turque', 'Amae du Mé', 'Église Notre-Dame de l'Assomption', and 'PEUGEOT - GARAGE LINET'. There are also several yellow location pins scattered throughout the town.</p>

FICHE ACTION n°2.4 : Diagnostics énergétiques des logements communaux et programme de travaux

Orientation stratégique (et n°)	2 - Densifier la ville en y redéveloppant du logement pour renforcer sa dimension de centralité et de polarité
Action nom	Diagnostics énergétiques des logements communaux et programmes de travaux
Action n°	2.4
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Commune du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Jean-Marie Bouchet – Adjoint mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91
Description de l'action	Dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, il sera interdit, à partir de 2025, de louer les logements les moins bien isolés et classés en étiquette G. en 2028, seront concernés les logements classés en F et à partir de 2034, ceux classés en E. La commune du Mêle sur Sarthe possède un parc locatif de 10 logements. Afin de ne pas devoir, à termes, retirer des logements du parc locatif qui est déjà saturé, elle souhaite mettre en place un diagnostic sur l'ensemble de son parc de logements afin d'identifier les travaux prioritaires à engager et établir ainsi un programme de travaux. Le projet s'appuiera sur les résultats de l'étude mix énergétique menée actuellement à l'échelle de la CC VHS par le CEREMA.
Objectif de l'action	L'objectif de cette action est d'éviter de sortir du parc locatif des logements qui ne répondraient plus aux obligations réglementaires lorsqu'elles seront entrées en application, afin d'éviter d'accroître la tension sur le logement.
Conséquence sur la fonction de centralité	La commune du Mêle sur Sarthe dispose de peu de vacance sur le parc locatif et connaît une baisse de sa population depuis de nombreuses années. Maintenir l'offre de logements agit directement sur le nombre d'habitants et a un impact également sur sa fonction de centralité.
Partenaires	La commune du Mêle sur Sarthe va faire appel à un diagnostiqueur agréé.
Dépenses prévisionnel/définitif	Le chiffrage n'a pas encore été établi pour l'étude. Le montant des travaux qui en découlera dépend de l'étude.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Les dépenses n'étant pas connues, aucune subvention n'a encore été sollicitée.
Calendrier	Le calendrier prévisionnel n'a pas encore été établi.

Lien autres programmes et contrats territorialisés	La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre d'études menées : Nombre de projet en étiquette G identifiés : Nombre de projet en étiquette F identifiés : Nombre de projet en étiquette E identifiés :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de logements sortis de l'étiquette G : Nombre de logements sortis de l'étiquette F : Nombre d'habitants concernés :</p>
Annexes	Aucune autorisation nécessaire pour l'étude. Pour les travaux, pas de programme défini.

FICHE ACTION n°2.5 : Création d'une Maison des Apprentis au Mêle sur Sarthe

Orientation stratégique (et n°)	2 – Densifier la ville en y redéveloppant du logement pour renforcer sa dimension de centralité et de polarité
Action nom	Création d'une maison des Apprentis au Mêle sur Sarthe
Action n°	2.5
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>La communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe est structurée autour de 3 pôles de proximité : le Mêle sur Sarthe au Sud, Courtomer au Nord et Sainte Scolasse sur Sarthe, au centre.</p> <p>Il s'avère aujourd'hui extrêmement difficile d'attirer de jeunes apprentis/stagiaires sur la partie sud du territoire du fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de difficultés de mobilité : malgré une localisation sur un axe routier majeur, la RN12, l'accessibilité de ce pôle peut s'avérer un frein majeur pour un apprenti/stagiaire mineur ou non motorisé, -de logements inadaptés : une majorité de grands logements sur le territoire, et des baux inadaptés aux périodes de stage/apprentissage, -de loyers trop chers, notamment dans le cadre de la problématique du double loyer généré par l'éloignement des grands centres de formation. <p>Dans le nord du territoire, une maison des apprentis ouverte en 2007 à Courtomer rencontre un véritable succès avec un taux de remplissage de 80%.</p> <p>Lors du forum des entreprises organisé en 2017, les chefs d'entreprise ont fait part de leurs difficultés à accueillir des jeunes apprentis dans leur structure souvent pour des problèmes de logement. Ils ont souligné l'intérêt de dupliquer le foyer des jeunes travailleurs situé à Courtomer au Mêle sur Sarthe.</p> <p>Le pôle du Mêle sur Sarthe bénéficie de la gamme de services la plus importante à l'échelle de l'intercommunalité, grâce, notamment, à un tissu commercial et artisanal très présent, et dont le maintien constitue un enjeu fort.</p> <p>La gestion de ce nouvel équipement est déléguée à l'association ALTHEA qui gère déjà le Maison des Apprentis et des Stagiaires de Courtomer.</p>

	<p>ALTHEA a pour mission l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et à la citoyenneté par l'hébergement et à l'animation socioculturelle.</p> <p>L'association assure la gestion de la procédure d'admission et du suivi du jeune (entretien avec le jeune, perception des loyers, gestion des aides, contrat de résidence...).</p> <p>Le Local Jeunes est animé par le centre de plein air du Pays Mélois qui coordonne l'espace Ados.</p> <p>Les charges de fonctionnement (charges fixes eau, électricité, taxes...) et l'entretien de la maison des apprentis sont assurés par la communauté de communes.</p> <p>Une charte a été rédigée afin de fixer les modalités de fonctionnement et d'utilisation de l'équipement entre la CC, ALTHEA et le centre de plein air du Pays Mélois.</p>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accueil de jeunes en formation et les ancrer sur le territoire - Permettre aux artisans, commerçants et agriculteurs d'accueillir des stagiaires en levant le frein du logement - Développer l'embauche de jeunes sur le territoire, et la reprise d'activités par ces jeunes une fois formés - Renforcer les fonctions de centralité du pôle du Mêle sur Sarthe - Réinvestir et réhabiliter un élément de patrimoine au caractère historique et identitaire, situé en plein cœur du bourg sur un site stratégique, mais aujourd'hui vacant
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Ce projet, en offrant aux jeunes actifs ou apprentis un logement à prix abordable en cœur de bourg, permet de favoriser la venue de ces jeunes en stage ou en apprentissage sur le secteur, ce qui contribue au renforcement de sa fonction de centralité.</p>
Partenaires	<p>La commune du Mêle, propriétaire du bâtiment, a conclu un bail emphytéotique avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe, qui a réalisé les travaux et conclu une convention APL avec les services de l'Etat et le gestionnaire de la résidence, ALTHEA.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Montant des travaux : 690.419,84€ HT Montant des honoraires : 50.965,52€ HT Total : 741.385,36 € HT</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Leader : 44.356,53€ DSIL : 140.000€ Subvention PLAI : 43.200€ Conseil régional : 216.000€ Conseil départemental : 86.355 Caisse d'Allocations Familiales : 30.000 Autofinancement : 181.473,83</p>
Calendrier	<p>La Maison des Apprentis a été inaugurée le 9 juillet 2022</p>

Lien autres programmes et contrats territorialisés	Ce projet est inscrit dans le Contrat de territoire conclu avec le Conseil régional et le Conseil départemental. La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Surface aménagée : Nombre de logements créés : Dont logement PMR : Surface de l'espace jeunes :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de jeunes hébergés : Taux d'occupation du FJT : Taux d'utilisation de l'Espace jeunes :</p>
Annexes	

FICHE ACTION n°3.1 : Restructuration de l'offre touristique

Orientation stratégique (et n°)	3 - Renforcer l'attractivité touristique du Mêle
Action nom	Restructuration de l'offre touristique : création d'un local d'accueil pêche, vélo, rando en bordure du lac, modernisation de la base de loisirs et de l'éclairage autour du lac
Action n°	3.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>La CC VHS est propriétaire de la base de loisirs du lac du Pays Mêlois, qui accueille chaque année plus de 20.000 visiteurs, issus du territoire mais aussi de l'extérieur (notamment les cyclo touristes depuis la mise en place de la Véloscénie).</p> <p>Les lieux qui ont été aménagés dans les années 70, sont vieillissants. De plus, l'activité pêche est très développée sur le lac et il n'existe actuellement aucun lieu permettant aux pêcheurs de se restaurer à l'abri en cas d'intempérie. Ils peuvent utiliser les sanitaires du camping lorsque celui-ci est ouvert mais cette solution n'est pas très adaptée.</p> <p>La CC VHS a donc décidé d'aménager un local d'accueil pour les pêcheurs et les vélo-cyclistes afin qu'ils puissent utiliser les sanitaires et disposer d'un local abrité des intempéries toute l'année.</p> <p>Il convient de noter qu'en parallèle de ce projet, la commune de Coulonges sur Sarthe a un projet d'aménagement de voirie pour faciliter et sécuriser les mobilités douces depuis la Véloscénie jusqu'au stade de football en passant par le local d'accueil pêche vélo rando.</p> <p>De plus, l'accueil de la base de loisirs va être intégralement revu : l'entrée se fera par un bâtiment qui pourra être utilisé même lorsque la base de loisirs est fermée afin de constituer un abri en cas de besoin. L'installation de ce bâtiment a été complexe et est le fruit d'une longue réflexion, car il devait répondre aux normes liées à sa situation en PPRI et permettre la visibilité du lac. Il sera donc constitué de telle sorte qu'il servira d'entrée de la base de loisirs et sera, pendant la période d'ouverture, entièrement traversant pour que le lac reste visible. Hors période d'ouverture, il sera accessible uniquement depuis le parking.</p> <p>La promenade le long de la plage va être refaite dans des matériaux plus qualitatifs, plus écologiques (perméabilité) et mieux adaptés aux usages. Les cabanons vont également être refaits avec des matériaux en adéquation avec l'ensemble du bâti du site.</p> <p>Enfin, l'éclairage de la promenade du lac, vétuste et énergivore, va être revu pour être modernisé et adapté aux usages et à la faune.</p> <p>Le parking va également être réaménagé et renaturé.</p>

Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'un outil moderne et adapté aux différents types d'utilisateurs - Améliorer l'image et la renommée de la base de loisirs en parallèle de la montée en gamme du camping et de l'office de tourisme (offres d'hébergements, offres de séjour) - Aménager un site qui sera complété à terme par l'esplanade sports loisirs tourisme sur l'espace de l'ancienne laiterie Solano, de l'autre côté du lac.
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La plupart des usagers parlent du lac du Mêle et non pas du lac du Pays Mélois, ce qui montre à quel point la base de loisirs et le lac sont associés à la commune du Mêle.</p> <p>Les travaux de modernisation qui vont être effectués contribueront par effet indirect à redynamiser l'image de la commune.</p> <p>Il est par ailleurs prévu dans le programme d'action d'améliorer les circulations entre le lac et le centre bourg, c'est dire à quel point le lac est un atout indéniable pour l'image du Mêle et par conséquent son rôle de centralité</p>
Partenaires	<p>La CC VHS met en œuvre ce projet en lien étroit avec les maires de communes concernées.</p> <p>Elle est accompagnée d'un maître d'œuvre.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	1.453.053,60€ (en cours d'actualisation)
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Leader : 50.000€</p> <p>DSIL : 100.000€</p> <p>DETR : 200.000€</p> <p>Conseil régional : 100.000€</p> <p>Conseil départemental : 100.000€</p> <p>Fonds vert sollicité : 73.113,45€</p> <p>TE 61 : 137.877€</p> <p>Fonds propres : 692.063,15€</p>
Calendrier	<p>Première pierre du local pêche / vélo : 22/11/2022</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : Mai 2023 (inauguration le 13 mai 2023)</p> <p>Lancement appel d'offre modernisation base et éclairage : en cours</p> <p>Début prévisionnel des travaux : Septembre 2023</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : Juin 2024</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Ce projet est inscrit dans le Contrat de territoire conclu avec le Conseil régional et le Conseil départemental pour la partie local pêche et vélo.</p> <p>Il sera inscrit dans le futur contrat de territoire pour la partie modernisation de la base de loisirs et de l'éclairage autour du lac.</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Surface aménagée pour le local pêche / vélo :</p> <p>Site modernisé / nombre d'espaces modernisés : 1 / 4 (plage, sanitaires)</p> <p>Nombre d'éclairage leds installés :</p>

	<p><u>Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombre d'utilisateurs pêcheurs :</p> <p>Nombre d'utilisateurs :</p> <p>Nombre d'usagers de la base de loisirs :</p> <p>Consommation avant / après travaux en kWh :</p>
Annexes	<p>Permis de construire pour le local pêche / vélo : 24/02/2022</p> <p>Permis de construire pour le bâtiment à l'entrée de la base de loisirs : dépôt en 2023</p>

PROJET

Aménagements autour du lac - Plan général



FICHE ACTION n°3.2 Mise en place d'une stratégie marketing et de communication touristique

Orientation stratégique (et n°)	3 - Renforcer l'attractivité touristique du Mêle
Action nom	Mise en place d'une stratégie marketing et de communication touristique
Action n°	3.2.
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Christine Desmortier – Vice-Présidente en charge du développement économique et du tourisme tourisme@ccvhs.fr - 06 46 15 15 53 ET Office de tourisme du Pays Mélois Association loi 1901 Didier Rattier – Président otpaysmelois@wanadoo.fr - 06 46 15 15 53</p>
Description de l'action	<p>Le Mêle présente un environnement favorable au tourisme : deux parcs naturels à proximité dont le Perche, la Véloscénie (450 km entre Paris et le Mont Saint-Michel), la N12 qui va à Paris, des villes à proximité pour du tourisme journalier ou de week-end (Alençon, Sées, Mortagne, Bellême ou éventuellement Le Mans) et, plus globalement peut bénéficier du renforcement de la demande de tourisme « vert ».</p> <p>Par ailleurs, la ville offre de nombreux atouts, dont notamment la base de loisirs (zone baignade/plage, zone de pêche y compris de nuit, camping...) que vient compléter l'installation future de nouveaux équipements sportifs : padel tennis, foot 5, pump-track, escalade... S'ajoutent à cela de nombreux labels déjà obtenus : station verte, station pêche, village étape, ville fleurie. Néanmoins, le territoire et la ville souffrent d'une faible notoriété, de fréquentations parfois limitées et d'une faible image de modernité.</p> <p>Aussi, pour répondre à ces problématiques, il est proposé une action multidimensionnelle, qui vise à renforcer la destination touristique « Le Mêle » et accroître le nombre de visiteurs.</p> <p>Elle peut être déclinée en 4 volets :</p> <p>Accroître la notoriété et moderniser l'image touristique et de loisirs du Mêle pour accentuer les flux de visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refonte du site internet de l'office de tourisme du Pays Mélois dans un but de modernisation et de création d'une vraie vitrine de l'offre « le Mêle et pays Mélois »

- Conception d'un nouveau logo et d'une charte graphique pour l'office de tourisme dans cette même idée
- Réalisation de photographies de la base nautique, prises de vue en drone par un prestataire, pour diffuser des images attractives pour la promotion de la commune et de ses environs
- Changement du nom « base de loisirs », jugé peu attractif, pour favoriser son rayonnement et son image de marque (naming)

Renforcer et faire monter en gamme l'offre touristique et de services loisirs :

- Développement avec Camping-Car Park, réseau européen d'aires d'étape et de services, de 30 à 50 emplacements de camping-car à proximité de la base (12€/nuitée).
- Créer des offres de séjour en valorisant le camping, la base de loisirs, mais aussi les activités culturelles ou les hébergeurs et restaurateurs privés (par exemple, week-end en tente bivouac avec location de vélo...)
- Renforcement de l'offre loisirs avec de nouveaux sports (Esplanade sports loisirs tourisme sur le site de la Solano)
- Renforcement de la vocation pêche du plan d'eau (fiche action 1.4.)
- Mise à disposition d'un kit libre-service de réparation vélo (à étudier)
- Valorisation du Musée de l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Orne (ouverture prochainement)
- Ouverture de « La Guinguette » à l'entrée de la base de loisirs (restauration-bar) – action portée par un privé
- Valorisation du cinéma du Mêle
- Création d'un local pêche vélo rando, réaménagement de l'accueil de la base de loisirs et rénovation de l'éclairage autour du lac (fiche action 3.1)

Accroître les liens avec les commerçants du centre-ville

- Développement d'une action promotionnelle avec les commerçants en direction des touristes et visiteurs de la base de loisirs, notamment les pêcheurs, les camping-caristes, les campeurs, les cyclistes. Celle-ci viserait à mettre en place une carte promotionnelle sous forme de « kit d'accueil » avec des réductions au sein des commerces ou des petits « cadeaux » locaux après plusieurs achats, et un flyer des possibilités de visites et de balades du Pays Mëlois.

Mieux cibler les informations et les offres du territoire en direction des publics « leviers » :

- **Cyclistes de la Véloscénie** : renforcement de la signalétique du Mêle sur la piste cyclable, valorisation de la situation ville-étape et des labels, installation d'une borne d'autoréparation-gonflage-entretien.
- **Camping-caristes** : partenariat avec le réseau Camping-Car Park

	<ul style="list-style-type: none"> - Touristes et visiteurs de proximité (Alençon, Orne, Le Perche, Le Mans) : accroître et affiner la promotion, en valorisant notamment la spécificité « baignade » et « pêche » du Mêle <p>Réfléchir à la mise en place de la taxe de séjour</p>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la fréquentation touristique du Mêle - Allonger la durée de présence des touristes - Accroître les retombées pour le centre-bourg de la fréquentation touristique en termes économiques et d'animation
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement des flux sur la centralité du Mêle, meilleure articulation entre la base nautique et le centre-ville
Partenaires	Le conseil départemental, les référents des labels, les commerçants, l'Union des Commerçants (UCIA)
Dépenses prévisionnel/définitif	Refonte du site entre 5000 et 10000 € selon l'ambition Catalogue photographique : 1500 € Design et graphisme : 1500 à 3000 € Création d'offres de séjour et publication par des partenaires : à définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etude sur la mise en place de la taxe de séjour Financements potentiels sur le futur programme Leader
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Schéma touristique départemental
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> Nombre d'actions de communication menées : Nombre de services loisirs et nouveaux loisirs développés : Nombre d'actions promotionnelles mises en place : Nombre d'informations et d'offres développées en direction des publics « leviers » : <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> Nombre de visiteurs sur le site de l'OT : Nombre de nuitées dans la commune : Taux de remplissage des campings et aire de camping-car : Nombre de cartes promotionnelles complétées :
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°3.3 : Favoriser les connexions / parcours

Orientation stratégique (et n°)	3 - Renforcer l'attractivité touristique du Mêle
Action nom	Favoriser les connexions/parcours des touristes et des visiteurs entre le centre-bourg, la base de loisirs et le camping du Pays Mêlois
Action n°	3.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 ET Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>Le constat a été fait que les nombreux visiteurs de la base de loisirs ne viennent pas forcément en centre-bourg et que les visiteurs du centre bourg ne vont pas forcément au lac : il est effectivement possible de traverser le Mêle sans voir le lac.</p> <p>C'est la raison pour laquelle les projets que mène la CC VHS ont vocation à ouvrir la vue sur cet espace : le local pêche et vélo a été conçu de sorte à ne pas cacher cette vue, et le réaménagement du site de l'ancienne laiterie « Solano » permettra une ouverture sur le lac.</p> <p>Dans le cadre du label « Village Etape », la commune du Mêle a déjà entrepris la mise en place de signalétique. Ce projet a pour vocation de poursuivre les efforts entrepris.</p> <p>Dans le cadre de la restructuration de l'offre touristique sur son territoire, la CC VHS a implanté un panneau Relai Information Services (RIS) devant l'office de tourisme sur la place du Général de Gaulle. Ce panneau propose, sur un plan de la commune et sa proche agglomération, la liste de tous les commerces et services présents.</p> <p>Dans le cadre d'un projet plus global de refonte de la signalétique sur plusieurs lieux du territoire, la CC VHS a prévu d'implanter le même panneau RIS sur le site de la base de loisirs et sur le site du camping, ce qui constitue une première étape sur cette fiche action.</p> <p>La réflexion doit se poursuivre pour identifier les leviers possibles, et lever les freins aux déplacements. Parmi les pistes d'action, figurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication et la transmission de l'information par le développement de la signalétique autour de la base de loisirs, en signalant les opportunités commerciales du centre bourg et en

	<p>renforçant la visibilité des parcours, mais aussi des lieux de visite (un parcours dans le Mêle est d'ailleurs en cours d'élaboration avec le Parc Normandie Maine)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux aménager et faire circuler : embellissement de la Grande rue, amélioration des parcours (végétalisation, amélioration des circulations piétonnes et vélo, développement d'animations) - Formaliser des partenariats avec les commerçants du centre-bourg pour inciter aux achats. <p>L'office de tourisme sera délocalisé tous les après-midis à la base de loisirs pendant la période d'ouverture estivale 2023 afin de promouvoir sur le site les activités qu'il est possible de pratiquer en dehors.</p>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -inciter les visiteurs à poursuivre leur expérience de la base de loisirs et du camping dans le centre-bourg du Mêle et ceux du centre-bourg à la base de loisirs et au camping, -créer des flux et contribuer à l'augmentation de la fréquentation des commerces locaux, et donc à l'alimentation de leur chiffre d'affaires, -garantir le maintien des labels.
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Faire venir en centre-bourg a pour objectif de faire découvrir le dynamisme qui existe sur la place, inciter les visiteurs à consommer dans les commerces locaux, leur faire savoir que la prochaine fois qu'ils viendront, ils peuvent aussi prolonger leur expérience de la base de loisirs en centre bourg. L'objectif étant que lorsqu'on vient au lac, on passe aussi en centre-bourg.</p> <p>Ce projet contribue ainsi au renforcement des fonctions de centralité du Mêle.</p>
Partenaires	<p>Ce projet est multi partenarial : la commune du Mêle sur Sarthe et la CC VHS mèneront des actions qui contribueront à sa réussite</p> <p>Il sera complété par les actions d'animation menées par la commune, les commerçants, par les projets développés en associant les habitants.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	A définir
Lien autres programmes et contrats territorialisés	La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de signalétiques implantées :</p> <p>Nombre d'actions de communication menées :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Fréquentation des commerces pendant l'ouverture de la base de loisirs :</p>
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°3.4 : Consolidation et renforcement de la spécificité pêche du Mêle pour l'animation du territoire

Orientation stratégique n°3	3 - Renforcer l'attractivité touristique du Mêle
Action nom	Consolidation et renforcement de la spécificité pêche du Mêle pour l'animation du territoire
Action n°	3.4
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>La pêche constitue une spécificité forte du Mêle, grâce au plan d'eau et à la rivière Sarthe. Le territoire est ainsi un lieu de destination des pêcheurs recherché sur tout le département et une partie de la région, notamment sur la pêche de nuit.</p> <p>La pêche reste ainsi un des sports et loisirs le plus pratiqué (1,6 millions de licenciés) en France.</p> <p>Malgré cela, et si la fréquentation du plan d'eau est aujourd'hui forte par les pêcheurs certains week-ends, les retombées pour le bourg du Mêle demeurent limitées.</p> <p>Par ailleurs, il convient de travailler à préserver cette spécificité « pêche » du Mêle dans un environnement aquatique en partie bouleversé par le réchauffement climatique. Aussi il est prévu de travailler les axes suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un local pêche, vélo, rando (action déjà réalisée en 2023) • Diversification du public pêche, notamment les familles, dont la fréquentation du plan d'eau aurait décliné, en réfléchissant à mettre à disposition du matériel de location, en lien avec le camping • Développement d'un projet de parcours pêche sur la Sarthe, afin de diversifier l'offre au-delà du plan d'eau • Renforcement des retombées entre les pêcheurs fréquentant le plan d'eau et les commerçants du centre (livraison au plan d'eau quand c'est possible, réduction sur présentation de la carte de pêche, articulation avec la réflexion commerce et base loisirs...) • Réflexion sur le développement d'une boutique d'équipement de pêche (la seule existante est à Alençon) ou un rayon plus étoffé dans un commerce local, qui pourrait venir conforter une

	<p>offre commerciale existante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion et valorisation des animations et concours pêche par l'Office du Tourisme • Identification d'appels à projets ou de solution de subvention pour lutter contre le risque de prolifération de végétation aquatique invasive, dont la gestion est coûteuse • Rendez-vous régulier avec l'association des pêcheurs et la fédération
Objectif de l'action	<p>Maintenir et renforcer l'attractivité du Pays Mélois et son offre touristique.</p> <p>Mieux irriguer les commerces du centre-ville</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement des flux entre la base de loisirs et les commerces.
Partenaires	<p>Association de pêche</p> <p>Fédération de pêche</p> <p>Office de tourisme</p> <p>CC VHS</p> <p>Mairie du Mêle, de Coulonges, de Saint Julien (lac, camping, Intermarché)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>A définir.</p> <p>Une veille sera mise en place sur les appels à projet susceptibles d'accompagner la préservation des milieux aquatiques ou la lutte contre les espèces invasives</p>
Calendrier	Tout au long de la convention
Lien autres programmes et contrats territorialisés	La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de projets développés :</p> <p>Nombre d'animations :</p> <p>Nombre de candidature à des appels à projet : :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombre de pêcheurs au Mêle :</p> <p>Nombre d'utilisateurs des outils de promotion mis en œuvre sur le commerce :</p> <p>Nombre d'actions en faveur de la préservation des milieux aquatiques et / ou la lutte contre les espèces invasives :</p>
Annexes	Sans objet

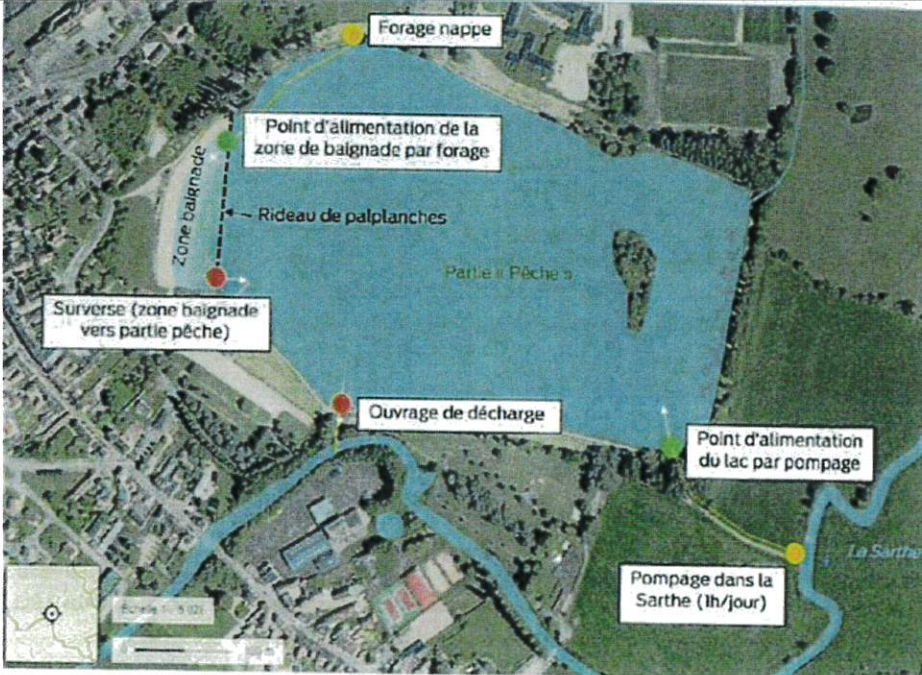
FICHE ACTION n°4.1 : Favoriser la transition vers des mobilités douces

Orientation stratégique (et n°)	4 - Faciliter les transitions
Action nom	Favoriser la transition vers des mobilités douces
Action n°	4.1
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 ET Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40</p>
Description de l'action	<p>La CC VHS a pu bénéficier d'une étude très complète sur la mobilité, réalisée par le CEREMA.</p> <p>Cette étude a permis d'identifier des projets à mettre en œuvre, dont la mise en place d'aires de covoiturage, la mise en place de Reso'ap (REseau SOcial d'Aide à la Personne) par la CC VHS, ainsi que l'acquisition de véhicules électriques gérés en auto-partage.</p> <p>Cette étude a également permis aux élus de prendre conscience de la nécessité d'inciter à la pratique des mobilités douces.</p> <p>La commune de Coulonges sur Sarthe travaille sur un projet d'aménagement et de sécurisation de la voirie à destination des piétons et des cyclistes, qui part de la Véloscénie pour rejoindre l'accès au lac par la résidence fleurie et se prolonge jusqu'au stade de football intercommunal.</p> <p>La commune du Mêle sur Sarthe souhaite développer les mobilités douces depuis la place du Général de Gaulle vers les espaces naturels et espaces verts de son territoire (lac, parc et autres espaces verts) : ce projet sera inclus dans le projet de réaménagement des places car il y est lié (point de départ des circulations). La Grande rue fera l'objet d'une attention particulière.</p>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -inciter les habitants à se déplacer à pied au lieu d'utiliser la voiture de façon systématique -apaiser le centre-bourg en diminuant la circulation automobile, ainsi que dans la Grande rue
Conséquence sur la fonction de centralité	Développer les mobilités douces permet d'apaiser le centre-ville, de le rendre plus accueillant, d'améliorer le cadre de vie et donc de renforcer la fonction de centralité du Mêle.

Partenaires	Les partenaires sont tous les acteurs impliqués dans la mobilité : la CC VHS, les communes de l'agglomération qui favorisent les cheminements doux, Reso'Ap et toute autre structure partenaire.
Dépenses prévisionnel/définitif	Une demande de financement a été déposée par la CC VHS au titre du fonds vert pour le projet d'aires de covoiturage. Coût prévisionnel : 388.604€ Pas d'autres dépenses inscrites pour le moment, le projet n'est pas encore totalement défini.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Subvention Fonds vert sollicitée pour les aires de covoiturage : 310.883€. Pas d'autres financements sollicités pour le moment, le projet n'est pas défini.
Calendrier	Mise en œuvre dès la signature de la convention cadre PVD
Lien autres programmes et contrats territorialisés	La fiche action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<u>Indicateurs de suivi</u> : Nombre d'actions mise en œuvre afin de favoriser la mobilité : Nombre de réunions d'information et / ou de concertation : <u>Indicateurs d'évaluation</u> : Nombre de participants aux réunions : Nombre de cheminements aménagés : Nombre km linéaires aménagés :
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°4.2 : Adaptation au changement climatique du lac

Orientation stratégique (et n°)	4 - Faciliter les transitions
Action nom	Adaptation au changement climatique du lac
Action n°	4.2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>Le lac du Pays Mélois, et la base de loisirs, sont gérés par la CC VHS.</p> <p>Le lac, d'une surface de 16 hectares, comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> -une partie baignade, d'une surface de 0,4 hectare, alimentée par un forage, -et une partie pêche, d'une surface de 15,5 hectares, alimentée par la rivière Sarthe, un petit ruisseau et le dispositif de trop-plein de la partie baignade. <p>Les deux parties sont séparées par un mur de palplanche.</p> <p>Le changement climatique a des impacts sur les ressources en eau, et donc sur le lac qui est artificiel et nécessite une alimentation par une prise d'eau. En 2022, les fortes températures et la baisse du niveau de l'eau ont entraîné la prolifération d'algues dans la partie pêche. La partie baignade est, quant à elle, surveillée et fait l'objet de prélèvements hebdomadaires en juillet et août (toutes les deux semaines en juin) pour analyses.</p> <p>L'objet de cette fiche action consiste à maintenir une vigilance sur la qualité des eaux de baignade et de pêche, mais également d'anticiper les éventuelles modifications de la réglementation sur les prélèvements. Des études ou aménagements pour la préservation de l'espace aquatique pourront être menés.</p> <p>De plus, la préservation de la ressource doit également être prise en compte, et l'entretien du forage est crucial : un diagnostic vidéo va être réalisé, pour vérifier notamment l'état de la cimentation et des essais de pompage par palier vont être réalisés.</p>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -préserver la qualité des eaux de baignade et de pêche -préserver le lac, élément incontournable du territoire -anticiper les éventuelles modifications de réglementation pour préserver le lac
Conséquence sur la fonction de centralité	Le lac du Pays Mélois constitue un véritable atout pour la commune du Mêle sur Sarthe et son agglomération : le préserver contribue à renforcer la centralité du Mêle sur Sarthe

Partenaires	Les partenaires de la CC VHS sont l'association locale de pêche, la fédération départementale (liste non exhaustive)
Dépenses prévisionnel/définitif	Diagnostic du forage : 6.190€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pas de financements sollicités
Calendrier	Ce projet est déjà mis en œuvre et continuera nécessairement à l'être
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Cette fiche action constitue une intention plus qu'un projet, et n'est pas conséquent pas inscrite dans un programme d'action autre que PVD.</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de réunions de concertation organisées :</p> <p>Nombre d'actions de prévention menées :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombre de situations problématiques résolues :</p>
Annexes	

FICHE ACTION n°4.3 : Appuyer la transition alimentaire du Mêle

Orientation stratégique n° 4	4 - Faciliter les transitions
Action nom	Appuyer la transition alimentaire du Mêle
Action n°	4.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40
Description de l'action	<p>La CC VHS s'est engagée dans un plan de transition alimentaire dont l'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation au sein de son territoire en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Elle est lauréate du Programme National pour l'Alimentation (PNA).</p> <p>Plusieurs exploitations agricoles du territoire produisent ainsi des fruits et des légumes, voire des produits déjà transformés.</p> <p>De même, la création d'une pépinière d'entreprises à vocation agroalimentaire à Sainte Scolasse sur Sarthe, « Les Saveurs de la Haute Sarthe », va permettre de faciliter cet objectif de circuits courts. Deux entrepreneurs y sont ainsi déjà installés, sur le développement, la production ou le commerce de produits agricoles.</p> <p>La CC VHS va travailler avec la Chambre d'Agriculture pour élaborer le PAT et les animations sur le territoire. Un travail sera effectué avec les écoles, dans lesquelles des animations seront effectuées (le cycle de l'eau, les déchets et le tri...)</p> <p>Deux opérations sont en cours pour les trois prochaines années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour les agriculteurs de suivre la formation Haute Valeur Environnementale (HVE) afin de pouvoir travailler avec la restauration collective. Ainsi, ils feront partie des labellisés de la LOI EGALIM dans le cadre du PAT sur le territoire, - Mise en place d'informations et d'animations autour de l'alimentation et de la santé. Ces activités se dérouleront à la pépinière « Les Saveurs de la Haute Sarthe ». <p>Il est envisagé, de mener des réflexions pour promouvoir la vente et la diffusion de produits en circuits courts : cela peut être dans un espace dédié, un lieu d'animation provisoire...</p> <p>Les modalités de déploiement sont au stade de réflexion.</p>
Objectif de l'action	Faciliter les consommations et les productions locales Développer les circuits courts

	Renforcer le tissu commercial
Conséquence sur la fonction de centralité	Diversification du tissu commercial
Partenaires	CC-VHS Chambre d'agriculture Pépinière d'entreprises Agriculteurs Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Dépenses prévisionnel/définitif	Appel à projet PNA : 144.000€ de dépenses prévisionnelles
Plan de financement prévisionnel / définitif	Subvention PNA : 100.000€
Calendrier	Le projet est en cours
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette action est inscrite dans le CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<u>Indicateurs de suivi</u> : Nombre d'opérations mises en œuvre dans le cadre du PAT : Nombre de projets développés pour favoriser les circuits courts : <u>Indicateurs de réalisation</u> : Nombre d'agriculteurs ayant suivi la formation HVE : Nombre d'actions d'information et d'animations autour de l'alimentation et de la santé mises en place :
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°4.4 : Capitaliser le travail engagé dans le cadre de l'ABC du territoire

Orientation stratégique (et n°)	4 - Faciliter les transitions
Action nom	Capitaliser le travail engagé dans le cadre de l'ABC du territoire
Action n°	4.4
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe Pierre-Yves Marie – Conseiller municipal mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 Claire Morin – Cheffe de projet PVD - pvd@ccvhs.fr – 06 07 09 51 40</p>
Description de l'action	<p>La commune du Mêle sur Sarthe s'est vue proposer de mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et elle s'est portée volontaire pour l'accueillir. Aussi, elle bénéficie depuis 2021 d'un accompagnement du Parc Normandie Maine afin de mettre en œuvre cet ABC.</p> <p>Les finalités d'un ABC sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir des connaissances sur la biodiversité et en identifier les enjeux, - aider aux décisions lors de projets d'aménagements et/ou la réalisation de documents d'urbanisme, - sensibiliser les acteurs du territoire (habitants, élus, forestiers, agriculteurs, scolaires...) aux enjeux de la biodiversité pour une meilleure implication dans leur quotidien. <p>Les objectifs de l'ABC de la Vallée de la Haute Sarthe sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un programme d'animations publiques, avec des thèmes liés au territoire et qui croise l'aspect nature avec d'autres approches (l'art : dessin, poésie ; la culture ; la cuisine, etc.) - faire réaliser des inventaires complémentaires pour enrichir la connaissance avec l'appui de quatre associations) - mettre en place une enquête sociologique sur les relations entre les habitants et la nature. - transmettre les connaissances aux élus locaux, afin notamment d'intégrer ces connaissances dans le cadre des documents d'urbanisme. <p>Dans le cadre de l'ABC Vallée de la Haute Sarthe, des productions ont été réalisées : concours photos, livrets de synthèse des études par commune avec ébauche de plan d'action par commune, outils pédagogiques empruntables et disponibles en CC VHS, documents de valorisation de la faune et la flore. Il s'agit de capitaliser ce travail, de le valoriser et de le concrétiser.</p>

	<p>Les pistes d'action sont les suivantes :</p> <p>1 > Continuer de diffuser auprès du public et des élus la connaissance acquise durant l'ABC : les livrets de restitution et les supports de valorisation.</p> <p>2 > Participer à pérenniser un programme d'animation nature, pour garder la dynamique lancée tant auprès des habitants que des touristes.</p> <p>3 > Encourager les acteurs locaux (médiathèque, enseignants, animateurs de centre de plein air ou d'associations) à utiliser les outils d'animation nature à disposition à la CC.</p> <p>4 > Mobiliser l'ingénierie du PNR pour ses conseils en aménagement et urbanisme (notamment sur l'intégration de la nature en ville) pour ce qui concerne les places du Mêle et la zone du lac.</p> <p>5 > Continuer l'intégration de la gestion différenciée dans les pratiques communales (nouvelle formation de terrain, visite de sites ou autres ?).</p> <p>6 > Mise en place et valorisation d'un circuit de découverte du Mêle intégrant la faune et la flore, en lien avec la CC et l'OT.</p> <p>De plus, la CC VHS a organisé, en partenariat avec le Parc Normandie Maine, deux journées de formation pour les personnels de la CC et des communes du territoire, sur la base du volontariat.</p> <p>Ces journées ont été animées par l'association Fredon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une sur l'éco pâturage - une sur la gestion alternatives des espaces verts et des cimetières <p>La CC VHS mène également des travaux de valorisation dans le cadre du CRTE, notamment autour du lac.</p>
<p>Objectif de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - appropriation du patrimoine naturel du territoire, une de ses forces principales en termes de qualité de vie, par les habitants - appropriation de cette connaissance du patrimoine naturel et des enjeux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité par les élus, notamment dans le cadre de projets d'aménagement - intégration des habitants dans les projets liés au territoire (consultation, concertation) en s'inspirant des travaux effectués, des méthodes de concertation et d'animation mises en place, des livrables réalisés dans le cadre de l'ABC.
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>L'ABC du territoire permet une prise de conscience de la population et des élus de la richesse et la fragilité du patrimoine naturel du territoire, ainsi qu'une meilleure connaissance de la biodiversité.</p> <p>Les actions menées, visant à mieux préserver, valoriser ou renforcer ce patrimoine naturel, contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie et donc renforcent la fonction de centralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par le travail autour de l'urbanisme et l'aménagement des lieux de vie communs intégrant la nature en ville - par le maintien de la dynamique des animations nature, offre de service qui touche tant les habitants que les touristes. <p>La mise en avant du patrimoine naturel constitue en effet un élément attractif pour le tourisme, autre facteur de centralité.</p>

Partenaires	<p>La commune du Mêle sur Sarthe est associée au Parc Normandie Maine jusqu'à la fin de l'ABC. Le Mêle, qui est actuellement Ville-porte, deviendra en 2024 Commune du Parc. Elle intègre pleinement le projet de la Charte du Parc, et les agents peuvent intervenir s'ils sont sollicités.</p> <p>Les associations qui ont participé aux inventaires (AFFO - Association Faune et Flore de l'Orne, GRETIA – Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux, GMN – Groupe Mammalogique Normand et le CPIE des Collines Normandes) pourront également être mobilisées.</p> <p>La CC VHS, dans le cadre de l'élaboration du PLUI.</p> <p>1 > Le Parc s'engage à fournir les supports avant l'été. La commune ou la CC VHS (à définir) s'engage à les imprimer ou réimprimer pour les diffuser à l'Office de tourisme, durant les événements, sur leurs sites, ou autres.</p> <p>2 > Le Parc s'engage à accompagner jusqu'à l'été 2023 la mise en place de ce programme, la commune et la CC VHS s'engage à le mettre en place et le poursuivre.</p> <p>3 > La commune et la CC VHS s'engagent à permettre l'emprunt de ces supports et à rappeler périodiquement leur existence et leur disponibilité. La commune et la CC VHS s'engagent à relayer cette information auprès des acteurs locaux. Une soirée de formation/information peut être reconduite une fois par an.</p> <p>4 > Le Parc s'engage à être disponible pour suivre et soutenir sur la question de l'aménagement des places et l'intégration de la nature en ville.</p> <p>5 > La CC VHS poursuit les travaux de mise en place d'un plan de gestion différenciée.</p> <p>6 > Le Parc s'engage à travailler sur le parcours d'ici à l'été, en lien avec la CC VHS et l'OT. La commune et / ou la CC VHS s'engagent à le mettre en place et le valoriser auprès des habitants et des touristes.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	Les dépenses seront à définir au fil de l'eau, selon les projets qui seront développés.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Les financements possibles seront définis au fil de l'eau, selon les projets qui seront développés.
Calendrier	Ce projet doit démarrer le plus tôt possible, afin d'étudier avec la chargée de mission du Parc les suites possibles dans la mise en œuvre et la valorisation, avant que l'ABC ne soit terminé.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>La fiche action est inscrite dans le CRTE.</p> <p>Le CRTE porte les actions suivantes en lien avec l'ABC :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Intégration de la nature en ville > Valorisation du patrimoine naturel en forêt de Bourse > Animations natures > Voie verte et biodiversité
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de projets capitalisés :</p> <p>Nombre de partenariats développés :</p>

	<p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de projets valorisés dans de nouvelles actions : Nombre de concertations : Nombre de participants aux animations : Nombres de participants aux concertations :</p>
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°4.5 : Travaux d'aménagement sur l'entrée de ville de Coulonges sur Sarthe

Orientation stratégique (et n°)	4 - Faciliter les transitions
Action nom	Travaux d'aménagement sur l'entrée de ville de Coulonges sur Sarthe
Action n°	4.5
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Mairie de Coulonges sur Sarthe Collectivité territoriale Etienne Guillin – Maire mairie.coulonges.sarthe@wanadoo.fr – 02 33 27 18 88</p>
Description de l'action	<p>La commune de Coulonges souhaite sécuriser le cheminement piétonnier et vélo depuis la voie verte jusqu'au terrain de football, en passant devant l'entrée du lac et l'EHPAD. Un cheminement piétonnier existe en partie depuis la RD6 jusqu'au stade de football « Jules Maubert », le long de la RD251. Il n'est pas continu et pose des problèmes de sécurité, en particulier pour les usagers du stade de football et des résidents de la maison de retraite « La Résidence Fleurie », mais également ceux de l'établissement d'accueil temporaire « Les Rives du Lac ». Le projet prévoit la création d'un cheminement piéton continu.</p> <p>D'autre part, aucun aménagement sécurisé n'existe pour relier la voie verte et le lac via la rue des Mares et la RD251 : il est prévu de créer un chemin dédié aux piétons et une voie partagée pour les cyclistes.</p> <p>Sur une période de six mois, le radar pédagogique de la CCVHS a été mis en place sur la RD251 au niveau de l'accès au lotissement de la Foulonnière.</p> <p>Les mesures révèlent plus de 60% des véhicules en excès de vitesse, dont 13% avec une vitesse supérieure à 80km/h au lieu de 50km/h. Un rétrécissement de la chaussée, un plateau surélevé, des modifications de courbe des intersections, et une zone de limitation à 30 km/h sont prévus pour améliorer la sécurité de la zone.</p> <p>Les différents aspects du projet sont les suivants :</p> <p>1 - Réfection du cheminement piéton existant sur l'accotement sud et donnant une identité forte des accès aux propriétés privées pour mieux marquer les priorités, afin que les usagers piétons aient conscience des sorties de véhicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Circulation douce en enrobés • Accès aux propriétés privées du le domaine public en pavé de calcaire

- Espaces verts plantés, création de massifs arbustifs pour accompagner les piétons
- Pose de bordures pour rectifier les largeurs de chaussée et canaliser les véhicules.

2 - Sur l'accotement nord, création depuis la rue des Mares et donc de la voie verte, d'une allée plus rustique dédiée à la circulation de la voie verte, piétonne et pour les vélos. Elle va rejoindre la rue de Moulins vers l'ouest et à l'est le parking central et le local pêche, vélo, rando de la CC VHS. Ces circulations sont sécurisées par des passages traversants dédiés :

- Création de passages piétons
- Réalisation d'une allée en revêtement stabilisé aux liants hydrauliques
- Création d'un ruban paysager planté pour séparer la circulation piétonne de la circulation de la RD 251.

3 – Rétrécissement de la chaussée de l'avenue Résidence du Lac pour susciter des ralentissements :

- Pose de bordures en rive de chaussée
- Pose d'un radar pédagogique.

4 – Création d'espaces verts paysagers pour agrémenter la circulation douce au sud mais aussi pour sécuriser la circulation au nord par rapport aux véhicules empruntant le RD 251 :

- Le parking existant dans la partie centrale sera légèrement revu dans sa forme géométrique pour discipliner le stationnement, le rendre plus agréable en y apportant une touche végétalisée, profitant ainsi d'un rétrécissement de la chaussée pour créer un signal fort sur cette zone de transit transversal entre le projet de la CC VHS et la jonction avec la voie verte
- La création et la matérialisation de quelques stationnements longitudinaux clairement identifiés
- Par la pose de bordure, un revêtement des parkings en enrobés.

5 – Rectification de la courbe dans le carrefour de la rue du Moulin à l'avenue Résidence du Lac afin de faire ralentir les véhicules en provenance du Mêle-sur-Sarthe :

- Par la pose d'une bordure haute
- La reprise de l'aménagement de la circulation douce depuis le parking central vers le stade
- Son emprise sera conservée mais le revêtement sera refait en enrobés

6 – Création d'une extension du réseau d'eaux pluviales rue des Mares depuis le carrefour avec la RD 251 pour répondre à des problèmes de stagnation d'eau, une liaison cycle-piéton avec la voie verte sera créée. La réfection de la chaussée sera laissée aux soins de la CDC :

	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des accès aux propriétés privés sur le domaine public en pavés de calcaire • Création de parkings avec pose de bordures, revêtement en enrobés • Création de l'allée vers la RD 251 sous l'accotement ouest.
Objectif de l'action	<p>Ce projet a pour objectif de sécuriser les cheminements doux piétons et vélos, d'encourager la pratique de la marche à pied pour rejoindre le centre bourg en aménageant des cheminements adaptés, et d'apaiser les circulations voiture.</p> <p>Il pourra servir d'expérimentation sur l'aménagement d'une entrée de ville, et donc de base de travail pour la réflexion autour des autres entrées de ville identifiées comme prioritaires dans l'ORT (Saint Julien sur Sarthe et Saint Léger sur Sarthe depuis la N12).</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Les travaux prévus dans le cadre de ce projet vont permettre d'améliorer et apaiser l'entrée de ville au Mêle sur Sarthe depuis Coulonges sur Sarthe.</p> <p>D'autre part, ils permettront de sécuriser l'accès piétonnier au cœur de bourg, le cheminement actuel étant incomplet et inadapté aux personnes à mobilité réduite (notamment les résidents de l'EHPAD). Il encourage les déplacements doux plutôt que le recours à la voiture. Il incite à venir en cœur de bourg.</p>
Partenaires	<p>La commune de Coulonges est maître d'ouvrage</p> <p>Le cabinet Agetho Conseil est maître d'œuvre</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Estimatif : 299.045€ (Etudes préalables, maîtrises d'œuvre, travaux, autres dépenses)</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>DETR : 55.065€</p>
Calendrier	<p>Travaux prévus en 2023-2024 (en attente de financements)</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Ce projet sera inscrit dans le futur Contrat de territoire conclu avec le Conseil régional et le Conseil départemental</p> <p>La fiche action est inscrite dans le CRTE</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de mètres linéaires aménagés ou réaménagés :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre d'usagers piétons :</p> <p>Nombre d'usagers vélos :</p>

Annexes




FICHE ACTION n°5.1 : Impulser et coordonner l'ensemble des projets : recrutement d'un chef de projet PVD

Orientation stratégique (et n°)	5 – Veiller au développement d'une gouvernance collective et participative
Action nom	Impulser et coordonner l'ensemble des projets : recrutement d'un chef de projet PVD
Action n°	5.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40 ET Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 Claire Morin – Chef de projet PVD – pvd@ccvhs.fr – 06 07 09 51 40
Description de l'action	<p>Les missions du chef de projet sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter et animer le programme Petites Villes de Demain - Favoriser la mise en réseau autour du programme PVD - Mener à bien l'élaboration du projet de territoire et suivre sa mise en œuvre <p>Le chef de projet accompagne les élus communaux et intercommunaux à l'émergence de leurs projets, la formalisation des enjeux et objectifs à atteindre, la recherche de financements, tout en veillant à ce que les travaux des études et / ou animations réalisées, le projet de territoire de la CC VHS et celui de la commune, ainsi que le CRTE soient bien intégrés et nourrissent les projets.</p> <p>Le chef de projet PVD est également essentiel pour la commune du Mêle : grâce à son travail et à l'accompagnement du cabinet d'études Nouvelles marges, missionné par la Banque des Territoires, la commune a pu formaliser son projet de territoire.</p> <p>Le chef de projet apporte également un appui à la mise en œuvre d'actions communales structurantes pour sa revitalisation et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexions sur l'aménagement des places, - appui à l'émergence du projet de Maison des initiatives et des solidarités - mise en place de la concertation sur les projets, - suivi du label Village étape, - appui aux projets et lien avec l'Union des commerçants - appui à la mise en place de manifestations locales dans le cadre de station verte
Objectif de l'action	-se doter d'une ingénierie de projet pour accompagner les élus

	<ul style="list-style-type: none"> -intégrer les préconisations des études déjà menées -développer des projets en cohérence avec les projets intercommunaux -rechercher la complémentarité des actions pour une meilleure efficience
Conséquence sur la fonction de centralité	Le développement de projets s'appuyant sur les diverses études et s'articulant avec les projets intercommunaux apportera une plus-value aux projets communaux, les rendant plus qualitatifs, et par conséquent les impacts sur la centralité seront renforcés.
Partenaires	L'ensemble des partenaires du territoire, dont en particulier ceux réunis autour du copil et du cotech.
Dépenses prévisionnel/définitif	Salaire du chef de projet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Subvention ANCT
Calendrier	Mise en œuvre dès le recrutement du chef de projet PVD
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Recrutement effectif du chef de projet</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Elaboration effective du projet de territoire Nombre de copil et cotech préparés par le chef de projet Nombre de projet suivis/accompagnés par le chef de projet Nombre de fiches actions du projet de territoire mis en œuvre Nombre d'études suivies par le chef de projet Nombre d'action d'animation menées/accompagnées par le chef de projet Nombre de partenariats animés par le chef de projet Nombre de réunions de concertation menées/accompagnées par le chef de projet</p>
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n°5.2 : Inscrire une gestion partagée de la convention PVD par les communes de l'unité urbaine mêloise

Orientation stratégique (et n°)	5 - Veiller au développement d'une gouvernance collective et participative
Action nom	Inscrire une gestion partagée par les communes constituant l'unité urbaine mêloise de la convention PVD, fixer leurs rôles dans le pilotage et le suivi des actions de la convention
Action n°	5.2
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91</p> <p>ET</p> <p>Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40</p> <p>Claire Morin – Chef de projet PVD – pvd@ccvhs.fr – 06 07 09 51 40</p>
Description de l'action	<p>Le périmètre de la commune du Mêle est relativement resserré, et n'intègre pas l'ensemble de son unité urbaine. Elle compte seulement 660 habitants. La commune-centre, labellisée PVD, structure pourtant un territoire qui la dépasse, et partage avec ses voisines un certain nombre d'enjeux, notamment en termes d'attractivité, d'infrastructures et d'habitat.</p> <p>Il s'agit donc de définir une gestion de la convention PVD, cohérente et partagée avec ce territoire plus large, en associant les communes limitrophes du Mêle au pilotage et au suivi des actions de la convention.</p> <p>Cela se traduit concrètement par des invitations des communes concernées aux COTECH et COPIL, ainsi que la mise en place d'un comité de suivi des maires ORT qui pourront se réunir en fonction des besoins, en complément du rôle d'animation/coordination que peut également tenir la CC VHS</p> <p>Les communes concernées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coulonges-sur-Sarthe - Saint-Léger-sur-Sarthe - Saint-Julien-sur-Sarthe
Objectif de l'action	Cette action a pour objectif d'établir une gouvernance plus partagée des actions inscrites dans la convention PVD. Elles gagneront ainsi en lisibilité, en cohérence et en amplitude.

	Elle est justifiée par une échelle communale jusqu'alors peu pertinente pour répondre aux enjeux de redynamisation et d'attractivité PVD.
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette action permet de mieux lier le Mêle, commune-centre, avec son environnement direct, et renforcer ainsi sa fonction de centralité.
Partenaires	Le Mêle et les communes concernées par cette gouvernance, ainsi que la CC VHS, le Parc Normandie Maine
Dépenses prévisionnel/définitif	Pas de dépenses à prévoir.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pas de financements à prévoir.
Calendrier	La mise en place de cette gouvernance partagée est actée et doit se formaliser à la suite de la validation de la convention PVD.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre de COPIL : Nombre de COTECH : Nombre de comités de suivi des maires ORT organisés : Nombre d'autres groupes de travail thématiques organisés :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de participants aux réunions : Nombre de projets concertés et coconstruits :</p>
Annexes	

FICHE ACTION n°5.3 : Développer la participation citoyenne

Orientation stratégique (et n°)	5 - Veiller au développement d'une gouvernance collective et participative
Action nom	Développer la participation citoyenne des habitants, commerçants et associations du Mêle sur Sarthe et les impliquer dans la co-construction de projets et d'animations
Action n°	5.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe EPCI Virginie Héreau – Directrice Générale des Services direction@ccvhs.fr – 06 46 15 15 40</p> <p>ET</p> <p>Mairie du Mêle sur Sarthe Collectivité territoriale Christine Desmortier – Première adjointe mairie.lemelesursarthe@orange.fr - 02 33 81 21 91 Claire Morin – Chef de projet PVD – pvd@ccvhs.fr – 06 07 09 51 40</p>
Description de l'action	<p>La CC VHS exerce de nombreuses compétences, dont un grand nombre sont assurées grâce à l'implication des associations locales. Ainsi, la médiathèque, la crèche, le centre de plein air, le cinéma... sont gérés par des associations en partenariat avec la CC VHS qui met à disposition les locaux et gère leur entretien.</p> <p>Les associations sont rencontrées régulièrement et les élus sont à l'écoute de leurs demandes. Les projets sont développés en partenariat pour répondre aux usagers.</p> <p>L'union des commerçants existe depuis plus de 100 ans. Elle permet de coordonner des animations commerciales et / ou d'articuler les animations avec celles organisées par la commune.</p> <p>Le Comité des fêtes, réactivé en 2022, est un partenaire indispensable de la commune.</p> <p>Les élus du Mêle sur Sarthe souhaitent impliquer les habitants dans la vie locale. A l'heure où l'individualisme devient de plus en plus une façon de vivre, la solidarité et l'entraide n'ont pourtant jamais été aussi importantes, comme l'expérience de la pandémie et des confinements ont pu le démontrer : il faut réapprendre aux gens à aller vers l'autre.</p> <p>Les élus du Mêle sur Sarthe ont inscrit, dans leur feuille de route, la mise en place d'une maison des initiatives et des solidarités, dont les contours et le mode de fonctionnement restent à définir.</p>

	<p>La commune a également mis en place un Conseil des sages qui appuie les élus pour la distribution de documents, la mise en place des décorations de Noël et dont les membres font remonter leurs constats sur le terrain (signallement de petits travaux d'entretien et d'amélioration).</p> <p>En initiant des ateliers participatifs visant à renforcer la nature en ville, les élus souhaitent avant tout donner l'habitude aux gens de se rencontrer, de travailler ensemble, de se connaître.</p> <p>Lorsque ces habitudes auront été ancrées et que les habitants y prendront plaisir, il sera plus aisé de les associer à l'élaboration de nouveaux projets peut-être plus complexes, car ils seront dans un climat de confiance.</p> <p>Enfin, dans le cadre de son projet de réaménagement des places centrales, la mairie impliquera les habitants, les commerçants, les associations et l'ensemble des usagers sur la co-construction de ce projet.</p> <p>Les pistes de travail envisagées sont l'association des parties prenantes aux comités de pilotage mis en œuvre dans le cadre du développement des projets, la mise en place de groupes de travail thématiques, la distribution de questionnaires, la présence sur le marché... les possibilités seront étudiées au cas par cas et différentes approches seront expérimentées.</p>
<p>Objectif de l'action</p>	<p>Poursuivre le partenariat engagé depuis de nombreuses années entre la CC VHS et les associations locales.</p> <p>Poursuivre l'accompagnement par la cheffe de projet PVD de l'union des commerçants.</p> <p>Soutenir le Comité des fêtes dans le développement de ses actions</p> <p>Inciter les habitants à s'impliquer dans des projets locaux</p> <p>Donner l'habitude du « faire ensemble »</p> <p>Associer à termes les habitants dans la co-construction de projets et d'animations</p>
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Les associations locales sont un maillon indispensable de la fonction de centralité du Mêle sur Sarthe : de nombreux services sont gérés de façon associative. Ce sont les services qu'on s'attend à trouver dans une commune-centre, les conserver est donc impératif.</p> <p>L'association des commerçants contribue, quant à elle, à entretenir des relations entre commerçants et à créer une solidarité. Elle est un point fort du dynamisme commercial du Mêle qu'il faut soutenir et faire perdurer.</p> <p>Le Comité des fêtes, lui a pour vocation de proposer et organiser des manifestations tout au long de l'année. Ces manifestations entraînent une fréquentation accrue de la commune.</p> <p>La mise en œuvre de projets partagés et co-construits par les habitants permet une meilleure appropriation de ces projets par ceux qui les font vivre.</p> <p>Ces projets amélioreront le cadre de vie, et créeront un climat de vie agréable pour les habitants, un village où il fait bon vivre, ce qui renforcera la fonction de centralité du Mêle.</p>

Partenaires	Les partenaires de la commune et de l'intercommunalité sont les associations du territoire, l'union des commerçants, le Comité des fêtes, les habitants du Mêle sur Sarthe et toute structure œuvrant dans les domaines qui seront développés afin d'animer les réunions et / ou conseiller sur la mise en œuvre.
Dépenses prévisionnel/définitif	Les dépenses ne sont pas définies car elles dépendront des actions mises en œuvre.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Les potentiels financeurs seront sollicités en fonction des projets qui pourraient voir le jour.
Calendrier	L'action est déjà en phase opérationnelle pour ce qui concerne les associations et le partenariat avec l'UCIA. Les habitants seront associés lorsque les projets commenceront à être développés.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nombre de réunions de concertation organisées :</p> <p>Nombre de projets développés en partenariat :</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <p>Nombre de participants aux réunions :</p> <p>Nombre de participants aux projets :</p> <p>Nombre de projets co-construits :</p> <p>Nombre d'utilisateurs impactés :</p>
Annexes	Sans objet